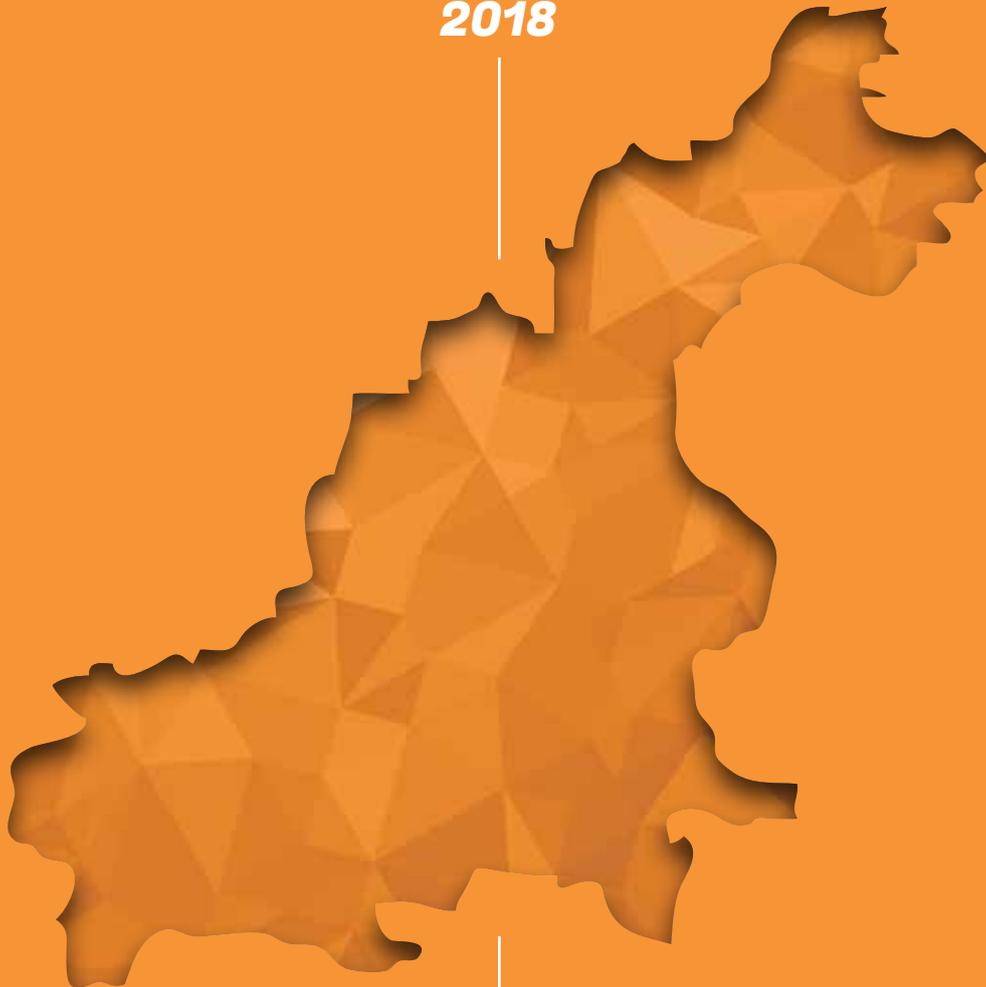


**RAPPORT**

# **D'ACTIVITÉS**

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

**2018**



# Sommaire

**04**

**GUINGAMP-PAIMPOL  
AGGLOMÉRATION :  
UN PEU D'HISTOIRE...**

**05**

**LA VIE DE  
L'AGGLOMÉRATION**  
+ La gouvernance  
+ Les élus  
+ Les compétences  
+ Les services & l'organigramme  
+ L'organisation géographique

**09**

**HORIZON 2030**

Guingamp-Paimpol Agglomération  
11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp

**Directeur de publication**  
Vincent Le Meaux, Président de l'agglomération

**Responsable de la publication**  
Romain Rollant, Directeur général des services

**Rédactrice en chef**  
Coralie Belliard, Directrice de la Communication  
et de la Promotion du Territoire

**Rédaction**  
Les équipes de l'agglomération

**Crédits photos**  
Bruno Torrubbia, Alexandre Lamoureux

**Création, conception**  
Le Studio | [www.lestudio.bzh](http://www.lestudio.bzh)

**Impression**  
Media Graphic

**Tirage**  
2 000 exemplaires  
Imprimé sur papier 100 % PEFC

Présenté au Conseil Communautaire  
le 30/09/2019

## Les orientations

**12**

**ORIENTATION N°1  
VISER L'EXCELLENCE  
ENVIRONNEMENTALE  
POUR GAGNER  
EN AUTONOMIE**

**16**

**ORIENTATION N°2  
RENDRE  
L'AGGLOMÉRATION  
ACCUEILLANTE  
ET INNOVANTE  
POUR BIEN Y VIVRE**

**24**

**ORIENTATION N°3  
AGIR AU SERVICE  
D'UN DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE AUDACIEUX,  
CRÉATIF ET INNOVANT**

**30**

**ORIENTATION N°4  
OFFRIR UN SERVICE  
ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ  
À L'ENSEMBLE  
DES HABITANTS  
DU TERRITOIRE**

**36**

**ORIENTATION N°5  
FAVORISER  
UN DÉVELOPPEMENT  
HARMONIEUX  
ET SOLIDAIRE  
DE NOTRE TERRITOIRE**

**40**

**L'AGGLOMÉRATION  
ET SES PARTENAIRES**  
+ Contractualisations  
+ Adhésions institutionnelles

**41**

**DES MOYENS  
ET DES RESSOURCES**  
+ Finances  
+ Commande publique  
+ Personnel, emploi et compétences  
+ Communication et marketing  
+ Le mot du Directeur général  
des services





### VINCENT LE MEAUX

Président de  
Guingamp-Paimpol  
Agglomération

Prezidant  
Gwengamp-Pempoull  
Tolpad-kêrioù

## Edito

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable en l'avenir ». Cette phrase de Jean Jaurès s'applique très bien à l'histoire de notre jeune agglomération. Notre passé, c'était il y a deux ans et demi avec la fusion des sept communautés de communes, le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le présent est notre action au quotidien, des élus comme celui des 351 agents qui mettent notre agglomération en ordre de marche. Notre futur, c'est Guingamp-Paimpol Agglomération, territoire d'innovation et d'excellence économique et environnementale. Avec le Conseil communautaire qui rassemble 130 élus issus de nos 57 communes, nous souhaitons vous rendre compte de notre action et valoriser notre territoire, de l'Armor à l'Argoat. Ce rapport d'activités des services vient compléter tous les outils de communication mis à votre disposition pour rendre compte de nos actions. Bonne lecture à vous toutes et tous.

## Pennad-stur

« Arabat kaout keuz d'an amzer dremenet, kerse o welet an amzer vremañ, ha ret kaout fiziañs da vat en amzer-da-zont ». Kordañ a ra mat-tre ar frazenn-mañ, skrivet gant Jean Jaurès, gant istor hon Zolpad-kêrioù yaouank. Evit hon amzer dremenet, daou vloaz hanter zo e oa, pa oa bet bodet ar seizh kumuniezh-kumunioù, d'ar 1añ a viz Genver 2017. Evit an amzer vremañ, hon labour war ar pemdez eo, koulz an dilennidi hag an 351 a implijidi a laka hon zolpad da vont en-dro. Evit hon amzer-da-zont eo Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêrioù, a zo ur vro ijin enni, lec'h ma vez graet diouzh ar pep gwellañ a-fet ekonomiezh hag endro. Fellout a ra din, asambles gant ar c'huzul-kumuniezh a zo ennañ 130 dilennad deuet eus hon 57 kumun, rentañ kont deoc'h eus hon labour ha degas brud war hon bro eus an Arvor d'an Argoad. Dont a ra an danevell-mañ, enni roll an oberoù kaset da benn gant hon servijoù, da glokaat an traoù all embannet ganimp evit rentañ kont deoc'h eus hon labour. Mechañs ho po plijadur o lenn anezhi.

# Guingamp-Paimpol Agglomération : un peu d'histoire...

## Chiffres-clés



**57**  
communes



**73 700**  
habitants



**1 100**  
km<sup>2</sup>



**86**  
élus



**96,5 M€**  
de budget en 2019



**351**  
emplois permanents  
au 1<sup>er</sup> janvier 2019



**7 200**  
entreprises



**2h34**  
Paris-Guingamp  
en TGV

## L'intercommunalité : les étapes législatives

L'organisation décentralisée de la République, inscrite dans la Constitution, s'appuie sur une solidarité étroite entre l'État et les collectivités locales.

Les premières initiatives de coopération intercommunale remontent au XIX<sup>ème</sup> siècle avec la création des Commissions syndicales pour gérer les biens indivis entre communes (1837) et des ententes intercommunales (1884). La coopération intercommunale s'est ensuite développée par vagues successives : SIVU (1890), districts urbains (1959), communautés urbaines (1966), communautés de communes (1992) avec la loi d'administration territoriale de la République dite « loi ATR », la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale dite « loi Chevènement », la loi sur la modernisation de l'action publique et l'affirmation des métropoles (2014), la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (2015).

## 1<sup>er</sup> janvier 2017 : Guingamp-Paimpol Agglomération est créée

Cette dernière étape législative s'est ponctuée par une importante réorganisation de la carte intercommunale en 2016-2017, obligeant toutes les communes à intégrer une intercommunalité propre, et en renforçant très nettement les compétences stratégiques de celles-ci. C'est dans ce contexte qu'est née Guingamp-Paimpol Agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2017, issue de la fusion de 7 communautés de communes. Aujourd'hui, l'agglomération rassemble 73 700 habitants sur 57 communes pour la mise en œuvre de ses 24 compétences.

## 2017-2018 : le temps de la structuration de Guingamp-Paimpol Agglomération

La fusion des 7 anciennes communautés de communes a amorcé un chantier considérable pour les élus, les agents, les partenaires. En effet, il a fallu revoir les instances, l'organigramme, l'organisation géographique des services, la création d'une identité visuelle, l'harmonisation des compétences, de la fiscalité, et surtout l'écriture du projet politique de l'agglomération à l'horizon 2030, porteur d'une orientation commune pour les élus.





# La vie de l'Agglomération

## La gouvernance

**CHAQUE COMMUNE EST REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES DE L'AGGLOMÉRATION, QUI ÉTUDIENT, PRÉPARENT ET SUIVENT LES MISSIONS ET COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION.**

### Le Conseil communautaire

Guingamp-Paimpol Agglomération est administrée par un Conseil communautaire. Cette assemblée délibérante compte 86 membres titulaires et 44 membres suppléants issus des conseils municipaux des 57 communes de l'agglomération. En 2018, le Conseil communautaire s'est réuni 8 fois et a adopté 245 délibérations.

### Le Bureau

Le Bureau communautaire réunit le Président, les Vice-présidents et les Conseillers délégués. 24 élus y siègent (15 Vice-présidents et 9 Conseillers délégués). Il se réunit en moyenne une fois par mois.

- le Bureau examine les rapports à soumettre au Conseil communautaire. Il fixe l'ordre du jour des séances de celui-ci. Il prend connaissance des communications du Président et examine les travaux des Commissions.
- le Bureau exerce une fonction délibérative dans les matières pour lesquelles il a reçu délégation du Conseil communautaire.

En 2018, le Bureau s'est réuni 16 fois. 106 délibérations ont été adoptées.

### L'exécutif

Il est composé du Président et des 4 Vice-présidents, Présidents de Commissions. Il se réunit à la demande du Président pour échanger sur la stratégie politique de l'agglomération, pour donner les orientations sur les dossiers proposés par les Commissions. Une fois par mois, sont associés à la cette réunion, les Vice-présidents de territoire. Pour l'année 2018, l'exécutif s'est réuni 29 fois.

### La conférence des Maires

Elle rassemble l'ensemble des Maires des communes. Elle donne un avis sur les sujets majeurs concernant les relations entre les communes et la Communauté d'agglomération et elle est amenée à se prononcer sur les dossiers importants de l'agglomération.

Par ailleurs, la conférence des Maires :

- Veille à la bonne mise en œuvre de la notion d'équité sociale et territoriale.
- Est force de propositions et d'améliorations dans les domaines de compétence de l'agglomération.
- Fait des propositions au Bureau communautaire dans le cadre notamment du pacte financier et fiscal.
- Est un lieu d'échanges privilégié pour impulser la coopération entre communes sur des compétences non communautaires.

La conférence des Maires s'est réunie quatre fois en 2017 et cinq en 2018.

### Les Commissions

Les Commissions ont un rôle consultatif. Elles accueillent les avis, suggestions des membres et des rapporteurs de chaque groupe de travail associé aux Commissions.

Pour le pôle ressources

*3 Commissions*

- Commission des finances
- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) qui procède à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité
- Commission des ressources humaines

Pour le pôle de transition économique et sociale

*2 Commissions et 5 groupes de travail*

- Commission Service à la Population :
  - Solidarité sociale et territoriale - Santé
  - Sport culture loisirs et vie associative et identité bretonne
  - Petite enfance, enfance, jeunesse, famille et prévention
- Commission développement :
  - Agriculture et agroalimentaire
  - Tourisme
  - Économie et maritimité

Pour le pôle transition écologique

*2 Commissions et 7 groupes de travail*

- Commission aménagement :
  - Voirie et travaux sur les réseaux
  - Gestion des espaces et planification
  - Aménagement, habitat, logement, politique de la ville
  - Transports, mobilités, accessibilités, plan et usages numériques
- Commission environnement :
  - Biodiversité
  - Eau potable et assainissement collectif
  - Environnement et énergie





## Les élus

**Le Président**  
Vincent Le Meaux



### Les Vice-présidents

**Claudine Guillou**

1<sup>ère</sup> Vice-présidente

*Solidarité sociale  
et territoriale*

**Bernard Hamon\***

2<sup>ème</sup> Vice-président

**Philippe Le Goff**

3<sup>ème</sup> Vice-président

*Aménagement, développement,  
partenariats territoriaux*

**Brigitte Le Saulnier**

4<sup>ème</sup> Vice-présidente

*Environnement,  
politique de l'eau, énergie*

**Vincent Clec'h**

5<sup>ème</sup> Vice-président

*Finances*

**Dominique Pariscoat**

6<sup>ème</sup> Vice-président

*Enfance-Jeunesse*

**Claude Lozac'h**

7<sup>ème</sup> Vice-président

*Voirie*

**Philippe Coulaou**

8<sup>ème</sup> Vice-président

*Gestion durable des  
espaces et des mobilités*

**Samuel Le Gaouyat**

9<sup>ème</sup> Vice-président

*Sport, culture, vie associative,  
langues régionales*

**Gérard Hervé**

10<sup>ème</sup> Vice-président

*Ingénierie et patrimoine  
communautaire*

**Yvon Le Moigne**

11<sup>ème</sup> Vice-président

*Personnel*

**Jean-Claude Vitel**

12<sup>ème</sup> Vice-président

*Ingénierie et mutualisations  
territoriales*

**Christian Prigent**

13<sup>ème</sup> Vice-président

*Agriculture et agroalimentaire*

**Rémy Guillou**

14<sup>ème</sup> Vice-président

*Eau potable et assainissement*

**Lise Bouillot**

15<sup>ème</sup> Vice-présidente

*Famille, petite enfance  
et prévention*

\* En février 2019, Bernard Hamon a démissionné de son poste de Vice-président. Sa délégation est désormais directement assumée par le Président, Vincent Le Meaux.

## Les compétences

### Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### Compétences optionnelles

- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Assainissement des eaux usées
- Eau
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action Sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de Maisons de Services Au Public (MSAP)

### Les Conseillers délégués

**Christian Coail**

1<sup>er</sup> Conseiller délégué

*Contrôle de gestion et  
évaluation*

**Guy Connan**

2<sup>ème</sup> Conseiller délégué

*Transports communautaires*

**Josette Connan**

3<sup>ème</sup> Conseillère déléguée

*Tourisme*

**Jean-Pierre Giuntini**

4<sup>ème</sup> Conseiller délégué

*Espaces naturels*

**Yannick Le Bars**

5<sup>ème</sup> Conseiller délégué

*Mer et espaces littoraux*

**Jean Coëdic**

6<sup>ème</sup> Conseiller délégué

*Équipements  
communautaires*

**Didier Robert**

7<sup>ème</sup> Conseiller délégué

*Santé et organisation  
de la présence médicale*

**Jean-Paul Prigent**

8<sup>ème</sup> Conseiller délégué

*Développement  
des espaces ruraux*

**Pierre Salliu**

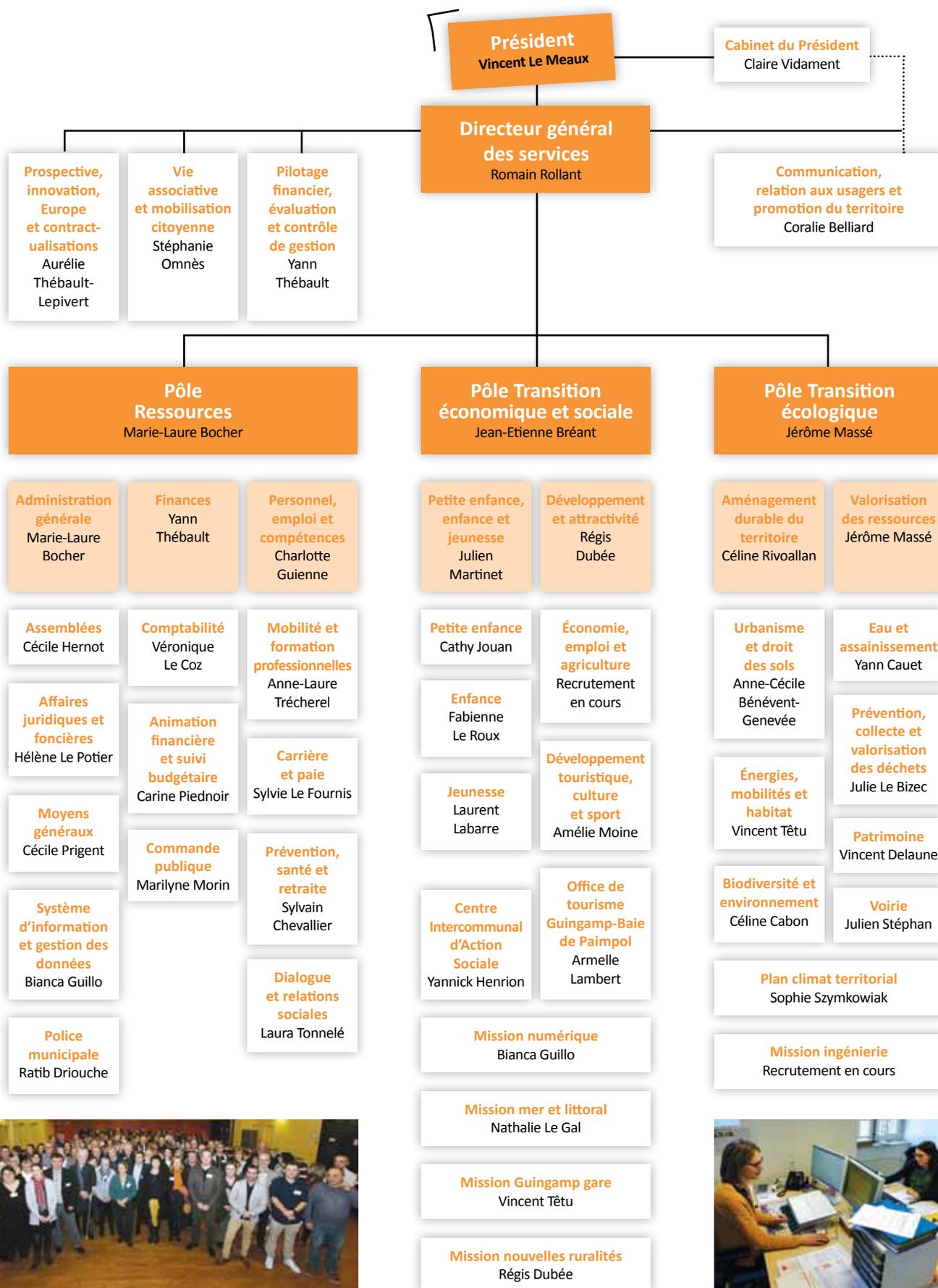
9<sup>ème</sup> Conseiller délégué

*Formation et emploi*

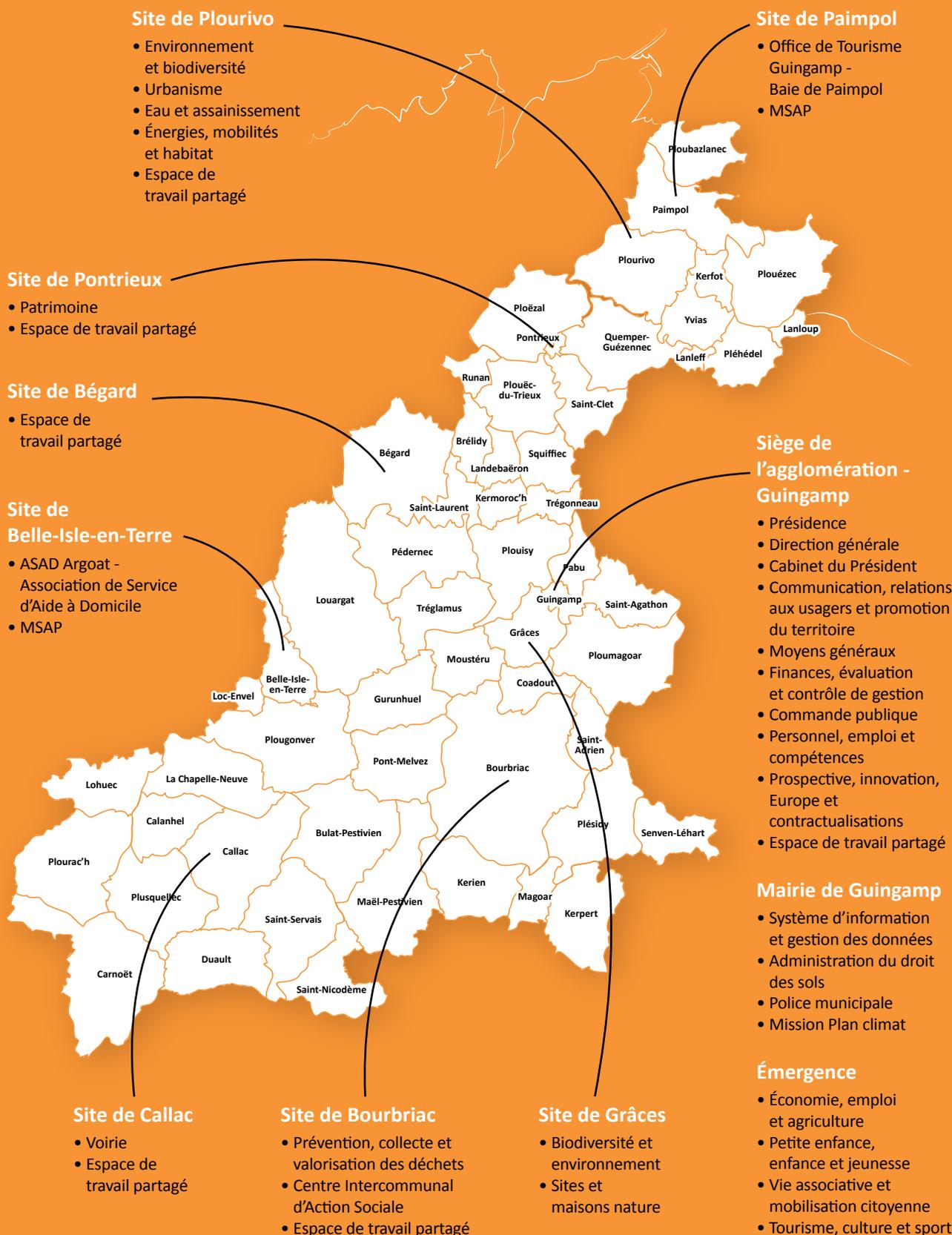
### Compétences facultatives

- Développement du territoire
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Soutien à la protection et la valorisation des espaces naturels
- Actions par l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables
- Aménagement numérique du territoire
- Gestion immobilière des locaux de gendarmerie de Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux
- Soutien à la vie associative
- Coopération décentralisée
- Versement du contingent incendie

# Les services & l'organigramme



# L'organisation géographique





# Horizon 2030

## Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

### Pourquoi un projet de territoire ?

Issu d'un travail concerté avec l'ensemble des élus communautaires, des Maires, des Conseillers municipaux et des représentants du Conseil de développement, le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération est avant tout une orientation partagée, véritable feuille de route pour le territoire à l'horizon 2030.

Lors de trois séminaires organisés en 2018, les élus ont défini les priorités et objectifs qu'ils souhaitent fixer dans une ambiance collaborative, participative et créative.

Pour une large appropriation, trois réunions avec l'ensemble des élus municipaux ont également été organisées à l'automne 2018, pour que ce projet ne soit pas uniquement celui de l'agglomération, mais bien celui de tout un territoire.

Au-delà des intentions, ce projet porte une dimension opérationnelle forte, rappelant certaines actions déjà réalisées depuis 2017, et esquissant des engagements pour l'avenir. Il s'agit d'un « document vivant », comme l'ont souhaité les élus qui l'ont élaboré ; sa mise en œuvre a vocation à s'inscrire dans la durée, en assumant une démarche pragmatique. Le projet de territoire a été formellement adopté par le Conseil communautaire le 27 août 2019.

Le projet de territoire a été élaboré avec l'accompagnement de Côtes-d'Armor Développement, qui a élaboré son diagnostic initial, du Cabinet Cap Nova, qui a accompagné l'agglomération pour la phase d'élaboration du projet et l'animation des temps de production collective, et de l'ADEUPa, dont l'agglomération est adhérente, qui participait au comité de pilotage mis en place en 2018.



« Faire de nos singularités un atout, pour construire un territoire audacieux et créatif, fier de son identité rurale, solidaire et démocratique ».





NOTRE PROJET DE TERRITOIRE  
S'ORGANISE EN

# 5 ORIENTATIONS, DÉCLINÉES EN 16 OBJECTIFS & 36 MOBILISATIONS COLLECTIVES



## 1. VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

- **Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité**
  - Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement
  - Préserver la ressource en eau
  - Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels
- **Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales**
  - Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets
- **Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie**
  - Promouvoir les rénovations énergétiques
  - Développer la filière des énergies renouvelables

## 2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

- **Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages**
  - Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public
  - Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire
- **S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises**
  - Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises
  - Accompagner l'installation d'entreprises innovantes
- **Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire**
  - Renforcer une offre touristique harmonieuse et complémentaire
  - Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes
  - Développer le « tourisme vert »
- **Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération**
  - Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire
  - Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

## 3. AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

- **Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité**
  - Conforter la sphère productive maritime
  - Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs
  - Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation
- **Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir**
  - « Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle
  - Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 25 ans
  - Développer une politique d'accompagnement en ingénierie, recherche et développement
- **Préserver et développer une économie de proximité et solidaire**
  - Agir en faveur de l'activité locale
  - Adapter les centres-villes et centres-bourgs à une économie de proximité
  - L'économie sociale et solidaire comme levier de développement socio-économique de l'agglomération





## 4. OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

- **Développer les cultures**
  - Faire rayonner la culture sur tout le territoire
  - Rendre la culture accessible à tous
- **Améliorer l'accès aux soins et à la santé**
  - Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins
  - Agir sur l'offre de soin
- **Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire**
  - Répondre aux besoins des personnes âgées
  - Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire
  - Répondre aux besoins des jeunes

## 5. FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

- **Améliorer la mobilité sur le territoire**
  - Renforcer l'accessibilité du territoire
  - Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain
- **Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique**
- **Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural**
  - « Faire ensemble » pour « mieux vivre ensemble »
  - Encourager les dynamiques associatives

## Quelle stratégie de mise en œuvre ?

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération ne sera mis en œuvre que si nous faisons aussi évoluer nos pratiques, nos modes de fonctionnement. Il affirme ainsi la volonté :

- D'associer plus largement les élus au projet de territoire, notamment les élus municipaux
- De mieux expliquer le fonctionnement de l'agglomération et ses enjeux, conscient de la jeunesse de notre agglomération, afin de construire le projet de territoire et de le faire vivre avec les citoyens
- D'associer les forces vives du territoire pour éviter un projet « hors sol »
- De développer de nouvelles méthodes de travail, échanges d'expériences, culture de l'évaluation, appropriation du projet par les agents, déclinaison au travers d'un projet d'administration...
- De créer une collectivité innovante qui existe dans le paysage institutionnel

Le projet de territoire trouvera des échos dans plusieurs documents phares, pour la plupart en cours d'élaboration : projet d'administration, pacte financier et fiscal, politique de fonds de concours, documents de planification (PLUi, PLH, PCAET...), schéma de mutualisation... Il constitue aussi la trame des orientations budgétaires, comme de ce rapport d'activités des services.

## Ce qui a été amorcé en 2019 ...

### La Breizh Cop

La Région Bretagne a lancé la démarche « Breizh Cop », à laquelle l'agglomération adhère et s'engage en se positionnant comme un véritable relais des orientations de la Région et un terrain d'innovations et d'expérimentations des politiques publiques.

Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite travailler avec la Région notamment, pour faire de notre territoire un laboratoire d'innovations, d'expérimentation, sur ce « condensé de Bretagne ». Nous avons en effet la conviction que le « terrain de jeu » de notre agglomération, peut être un espace pour expérimenter de nouvelles solutions aux enjeux spécifiques de la Bretagne.

Il s'agira alors de tenter, d'innover, au travers de « Lab », pour construire nos politiques publiques avec et pour les habitants, en les réinventant.

[www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/laagglo-sengage-aupres-de-la-region-bretagne-pour-la-breizh-cop](http://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/laagglo-sengage-aupres-de-la-region-bretagne-pour-la-breizh-cop)

# 1.

*Préserver  
et valoriser  
le patrimoine naturel  
pour un cadre  
de vie de qualité*

## VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

**LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS REVÊT UN ENJEU PARTICULIER. EN EFFET, CES ESPACES REPRÉSENTENT L'UN DES ATOUTS MAJEURS DE L'AGGLOMÉRATION, DE QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.**



## Les réalisations 2018

### La Fête de la nature

Chaque année, Guingamp-Paimpol Agglomération organise la Fête de la nature, l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs qui font vivre la nature de ce territoire.

Au programme en 2018 au Palacret (à Saint-Laurent) : des animations, des ateliers, des expositions et un spectacle pour tous, petits et grands.

### Les deux sites Natura 2000

Guingamp-Paimpol Agglomération est en charge de la gestion de deux sites Natura 2000 : le site Natura 2000 « Trégor Goëlo » au nord du territoire et le site « Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères » au sud du territoire. L'agglomération assure l'animation des démarches avec notamment la mise en œuvre des Documents d'Objectifs (DOCOB), l'accompagnement des signataires de contrats Natura 2000 mais aussi la sensibilisation et la communication sur la richesse de ces deux zones en terme d'espèces et d'habitats naturels.

### Les Bassins Versants

Les politiques de l'eau visent à préserver ou restaurer la qualité de l'eau dans les cours d'eau, dans les ressources souterraines ou en milieu littoral. La quantité d'eau est aussi en jeu.

Les collectivités ont donc mis en place des programmes d'actions pour accompagner et conseiller les différents publics dont les pratiques avaient un impact négatif sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. De nombreux partenaires locaux ont été associés à cette démarche : associations environnementales, de pêche, de consommateurs et d'usagers, les structures professionnelles agricoles, les agriculteurs...

### L'eau et l'assainissement

Pour l'année 2018, Guingamp-Paimpol Agglomération a exercé la compétence « assainissement collectif » sur les secteurs de Guingamp, Paimpol et Ponthieux et la compétence « eau potable » sur les secteurs de Guingamp, Paimpol, Ponthieux et Bourbriac.

Par le biais de Délégations de Service Public ou de régies, ce sont ainsi des millions de mètres cubes d'eau qui ont été fournis auprès de la population, des industriels et des agriculteurs grâce à cinq usines d'eau potable.

Pour le traitement collectif des eaux usées, les stations d'épuration ont permis de traiter des milliers de mètres cubes afin de préserver l'environnement avant leur rejet dans le milieu naturel.

Par ailleurs, Guingamp-Paimpol Agglomération a préparé en 2018 le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de ces deux compétences des communes vers l'agglomération.

## Quelques chiffres

**4,5** M€  
DE TRAVAUX  
D'EAU ET  
D'ASSAINIS-  
SEMENT

PRÈS DE  
**4 000 000** m<sup>3</sup>  
D'EAU  
PRODUITS SUR  
L'AGGLOMÉRATION

**5**  
USINES  
D'EAU POTABLE

**47**  
STATIONS  
D'ÉPURATION



## Focus sur

### L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa compétence « Éducation à l'environnement et l'éco-citoyenneté », Guingamp-Paimpol Agglomération a souhaité proposer un programme d'animations commun à l'ensemble des écoles du territoire. L'objectif : offrir à tous un accès à la nature en valorisant l'action des acteurs de l'éducation à l'environnement.

Au total, neuf partenaires ont répondu à l'appel de Guingamp-Paimpol Agglomération (Abbaye de Beauport, Atelier Terra Maris, Bretagne Vivante, Centre Forêt Bocage, Domaine départemental de la Roche-Jagu, Centre Régional d'initiation à la Rivière, Association War dro an Natur, Maison de l'Estuaire, Valorys-SMITRED).

30 000 €, c'est le budget du programme d'animation.

Sur l'année scolaire 2018-2019, ce sont 125 classes qui ont bénéficié de ces animations, soit 2 950 enfants.



## Ce qui a été amorcé en 2019...

**DÉPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES PLAISANCIERS « EAU LA LA, C'EST BEAU LA MER »**

**MISSION « SITES ET MAISONS NATURE » :**  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION MISE SUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À TRAVERS LES QUATRE SITES ET MAISONS NATURE QUI COMPOSENT LE TERRITOIRE

- LE CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION SUR LA RIVIÈRE À BELLE-ISLE-EN-TERRE
- LE PALACRET À SAINT-LAURENT
- LA MAISON DE L'ESTUAIRE À PLOURIVO
- LE CENTRE FORÊT BOCAGE À LA CHAPELLE NEUVE

# 1.

*Favoriser  
l'économie  
circulaire  
et optimiser les  
ressources locales*

## VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET LA SURPRODUCTION DE DÉCHETS PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET L'AMÉLIORATION DES TAUX DE RECYCLAGE. LES DÉCHETS ET EFFLUENTS PEUVENT EN EFFET DEVENIR DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES DU TERRITOIRE, NOTAMMENT POUR AUGMENTER LA PART LOCALE DANS LA PRODUCTION D'ÉNERGIE, CONTRIBUANT AINSI AU RENFORCEMENT DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE.

### Les réalisations 2018

Prévention, collecte et valorisation des déchets



Guingamp-Paimpol Agglomération assure la collecte de proximité des déchets ménagers résiduels (ordures ménagères) et de la collecte sélective (déchets triés) sur son territoire.

Pour les déchets non acceptés en collecte, six déchèteries (Bégard, Bourbriac, Callac, Saint-Agathon, Paimpol et Plouëc-du-Trieux) sont accessibles sur le territoire. On peut notamment y déposer les encombrants, les déchets électriques et électroniques ou les déchets verts. Des espaces ressourceries réceptionnent les objets réutilisables pour leur donner une seconde vie.

Après collecte, les déchets sont acheminés au centre de traitement de Valorys à Pluzunet pour y être traités et valorisés : valorisation matière, organique ou énergétique. Le service sensibilise et accompagne les particuliers (et professionnels) sur la mise en place d'un tri de qualité et sur la réduction des déchets.

### Quelques chiffres

**6**  
DÉCHÈTERIES-RESSOURCERIES

**3 545 tonnes**  
DE VERRES (220 BORNES À VERRE)

**4 900 tonnes**  
D'EMBALLAGES MÉNAGERS ET DE PAPIER

**13 260 tonnes**  
D'ORDURES MÉNAGÈRES

### Ce qui a été amorcé en 2019...

PRÉPARATION DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI SUR LE SECTEUR DE CALLAC AVEC UNE HARMONISATION DES CONSIGNES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE (EFFECTIVE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020)

MISE EN PLACE D'ESPACES DÉDIÉS AU RÉEMPLOI SUR LA TOTALITÉ DES DÉCHÈTERIES EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

« TRAJECTOIRE ZÉRO DÉCHET » AVEC UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (AUTOMNE 2019) VISANT UNE BAISSSE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

ÉTUDE DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE CHAUFFERIE SUR LE SECTEUR DE GUINGAMP AFIN DE VALORISER LES RESSOURCES LOCALES DES DÉCHETS DE BOIS INDUSTRIELS

#### Budget alloué

**8,7 M€ de dépenses en 2018**

- 3,8 M€ pour la collecte
- 1,6 M€ pour les déchèteries
- 3,3 M€ liés au traitement



# 1.

*Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie*

## VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE PASSE PAR LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE AINSI QUE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DITES « PROPRES ». L'AGGLOMÉRATION ENTEND PRENDRE PLEINEMENT SA PART DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET STRUCTURE SON ACTION À TRAVERS LA MISE EN PLACE D'UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL.

### Focus sur

#### LE BOCAGE

Le bocage est un élément indissociable de nos paysages. Il joue de multiples rôles :

- Infiltration des eaux de ruissellement dans le sol
- Protection des réseaux de fossés et des cours d'eau contre les transferts de divers polluants
- Lutte contre l'érosion des terres
- Production de bois, de fruits, auxiliaires de l'agriculture (brise-vent, insectes auxiliaires, apport de matières organiques,...)
- Augmentation de la biodiversité
- Patrimoine paysager
- Production d'une énergie locale (chaudière à bois)

Guingamp-Paimpol Agglomération mène une politique en faveur de la préservation du bocage via notamment le développement de la filière locale bois-énergie et l'adhésion à la SCIC Bocagénèse, avec comme enjeu majeur le maintien du bocage sur le territoire.

## Les réalisations 2018

Ainsi que le prévoit la Loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (loi TEPCV), Guingamp-Paimpol Agglomération a initié son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) le 27 novembre 2018. D'une durée de 6 ans, le Plan Climat coordonne l'action de l'ensemble des acteurs du territoire pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation du territoire. Par son Plan Climat, l'agglomération contribue à atteindre les objectifs fixés au niveau régional, national et européen.

L'urgence climatique ne permet pas d'attendre la finalisation du Plan climat pour agir. L'agglomération a donc décidé d'engager dès le lancement de la mission énergies des actions dont le bénéfice pour la collectivité est assuré qu'elle que soit la dimension d'importance du changement climatique. Il s'agit principalement d'actions portant sur le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande en énergie.

### Quelques chiffres

**CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE 9 % AU-DESSUS DE LA MOYENNE RÉGIONALE**

**26 % DE LOGEMENTS CONSIDÉRÉS COMME « PASSOIRS THERMIQUES »**

**19,2 % DE LA CONSOMMATION EST PRODUITE SUR LE TERRITOIRE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DE 354 GWh À L'HORIZON 2030**

**28,1 % DES MÉNAGES VULNÉRABLES SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE**

## Ce qui a été amorcé en 2019...

ADOPTION DU PLAN CLIMAT

LANCEMENT D'UNE MISSION « AGRO-ÉNERGIE » (MÉTHANISATION)

RÉPONSE À L'APPEL À PROJET DE LA RÉGION ET DE L'ADEME POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LES MOBILISATIONS CITOYENNES

PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES À LOUARGAT

## 2.

*Agir pour  
un territoire  
qui attire de  
nouveaux ménages*

## RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

**LE PROJET DE TERRITOIRE  
DOIT CONJUGUER AVEC UNE  
DÉMOGRAPHIE VIEILLISSANTE,  
IMPACTANT LES BESOINS EN HABITAT,  
EN ÉQUIPEMENTS, EN SERVICES, ET L'ACCUEIL  
D'UNE POPULATION JEUNE ET ACTIVE.**

### Les réalisations 2018

Parce que le logement attractif prend en compte la disparité des situations des ménages, les évolutions sociétales (deserrement, vieillissement, temps de déplacements...) et la précarité croissante, l'agglomération souhaite faciliter les parcours résidentiels (location, logement étudiant, logement adapté aux personnes âgées...).

Renforcer la vie et la convivialité des centralités passe par la densification de l'habitat et la mixité des fonctions urbaines.

Ainsi, chaque centre-ville et centre-bourg doit remplir sa fonction de centralité (commerces, équipements de proximité, habitat). C'est ce que l'agglomération concrétise en plaidant pour que chaque habitant trouve à proximité de chez lui les réponses à ses besoins.

Plusieurs actions ont été initiées en ce sens :

- La mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour la rénovation énergétique et l'adaptation au vieillissement des habitations.

- Le recrutement d'un chef de projet « Revitalisation » qui travaille de façon stratégique sur la Ville de Guingamp dans le cadre de la convention « Revitalisation du centre 2016-2022 » pour pouvoir notamment harmoniser ces pratiques innovantes sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Paimpol (avec le CCAS de la Ville) et de Ploumagoar-Guingamp, et l'accueil de grands rassemblements sur le site de l'hippodrome à Saint-Agathon sont aussi de la compétence de l'agglomération.



### Focus sur

#### LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Guingamp-Paimpol Agglomération fait partie du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Guingamp (en cours de révision), véritable outil de planification posant une stratégie de développement et d'aménagement pour l'avenir du territoire. L'agglomération s'investit pleinement dans la définition des orientations de ce document qui se déclineront en prescriptions opposables aux documents locaux d'urbanisme tels que le PLUi.

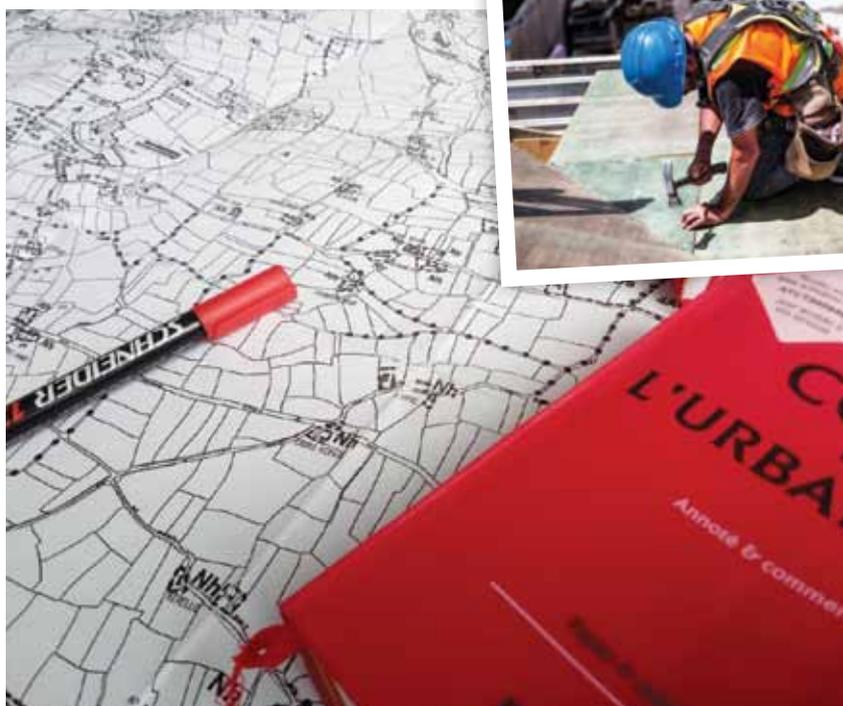


## Quelques chiffres



## Ce qui a été amorcé en 2019...

LE PLAN LOCAL D'URBANISME : DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EST COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE « PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ». ELLE A AINSI PRESCRIT SON PLU INTERCOMMUNAL (PLUi) LE 26 SEPTEMBRE 2017 QUI, À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION, ÉTUDIE LE FONCTIONNEMENT ET LES ENJEUX DU TERRITOIRE, CONSTRUIT UN PROJET GLOBAL D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT ET LE FORMALISE DANS DES RÈGLES D'UTILISATION DU SOL



### Un PLUi décliné en trois grandes orientations à l'horizon 2030

À travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'ambition du PLUi est de construire un territoire plus solidaire, plus dynamique, où l'excellence environnementale constitue le socle commun des politiques publiques.

1. L'excellence environnementale, un atout majeur de valorisation et d'amélioration du cadre de vie ;
2. Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre ;
3. Planifier un aménagement cohérent, solidaire et audacieux.

# 2.

*S'affirmer  
comme un territoire  
d'opportunités  
et de conquêtes  
pour les entreprises*

## RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION LA PLACE À UN CARREFOUR D'ÉCHANGES PROPICES À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES. AFIN DE DONNER TOUTES LES CHANCES AU TERRITOIRE D'ACCUEILLIR OU D'ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES QUI ASSURENT LE RENOUVELLEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET SA DIVERSIFICATION, L'AGGLOMÉRATION SE DONNE LES MOYENS DE LES HÉBERGER, DE LES ACCOMPAGNER, AFIN DE FAVORISER LEUR PÉRENNITÉ.



## Les réalisations 2018

Suite aux modifications apportées par la loi NOTRe, les EPCI ont vu leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues. Parmi ces compétences nouvelles ou renforcées, le développement économique et notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire.

En ce sens, Guingamp-Paimpol Agglomération gère, anime et commercialise 39 zones d'activités. Elle dispose par ailleurs d'un parc de locaux d'activités locatifs.

Quelques actions phares :

- Construction de quatre nouveaux ateliers relais à Callac et Bégard.
- Renouvellement du soutien aux actions menées par l'UCO Bretagne Nord pour un programme de recherches et de développement de formations. Soutien à l'organisation des colloques-concours étudiants U'Cosmetics et U'Cook innovation.
- Engagement dans un partenariat avec la Région Bretagne en faveur du soutien aux projets innovants labellisés par les pôles de compétitivité.

### Dépenses réalisées

**Pour les zones d'activités**  
Budget de 434 963 €

#### Les ventes de terrains

- 2017 : 6 cessions
- 27 263 m<sup>2</sup> vendus
- 2018 : 8 cessions
- 43 359 m<sup>2</sup> vendus

**Pour les ateliers relais**  
Budget de 1 068 951 €

83 693 € de subventions attribuées en 2018 au profit des partenaires de l'accompagnement des entreprises.

60 000 € sur 3 ans pour le fonds de prêt d'honneur de la plate-forme Initiative Pays de Guingamp.

# Quelques chiffres

## LES ZONES D'ACTIVITÉS

**39**  
ZONES  
D'ACTIVITÉS

**403 ha**  
DE SURFACE

**51 ha**  
DE TERRAINS  
COMMERCIA-  
LISABLES

## LES ATELIERS & BUREAUX RELAIS

**9**  
CELLULES  
À VOCATION  
ARTISANALE  
(atelier relais)

**3**  
HÔTELS  
D'ENTREPRISES  
/ PÉPINIÈRES

**4682 m<sup>2</sup>** D'ATELIERS  
ET DE BUREAUX LOUÉS

**26** LOCATAIRES EN ATELIERS  
ET BUREAUX RELAIS

**239 m<sup>2</sup>** DE BUREAUX  
POUR DE LA LOCATION COURTE DURÉE  
(salles de réunion, télé-centre, co-working)

**2** ATELIERS RELAIS ONT ÉTÉ VENDUS  
À LEURS OCCUPANTS

**UNE QUINZAINE DE STRUCTURES**  
ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN  
LES ENTREPRISES OU  
LES PORTEURS DE PROJETS



## Focus sur

**anticipa**  
TECHNOPOLE LANNION TRÉGOR  
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE TERRITOIRE

### L'ADIT - TECHNOPOLE ANTICIPA

L'ADIT - Technopole Anticipa est l'interface incontournable des entreprises innovantes et industrielles sur l'Ouest des Côtes-d'Armor. Elle accompagne les projets d'entreprises dans les phases de création et de développement. Anticipa anime une communauté de porteurs de projets, de startupper, d'entrepreneurs, d'industriels, de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants et d'institutionnels pour favoriser le développement économique et l'innovation. Elle concentre ses actions sur les filières d'excellence de l'Ouest Côtes-d'Armor et notamment autour du numérique, de la mer (biotechnologies et cosmétique), de l'agroalimentaire et de la transformation des matériaux (métallurgie, plasturgie, menuiserie...).

En 2019 le partenariat entre Guingamp-Paimpol Agglomération et l'ADIT sera renforcé : l'agglomération fait de l'agence son principal bras armé en matière de développement économique sur les projets industriels et innovants du territoire.

## Ce qui a été amorcé en 2019 ...

**PRÉPARATION DE L'ORGANISATION AU PRINTEMPS 2020  
D'UNE MATINÉE « ENTREPRENDRE SUR GUINGAMP-PAIMPOL  
AGGLOMÉRATION » EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE  
DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES**

**REFONTE DE LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES  
DANS LES SECTEURS DE PAIMPOL ET PONTRIEUX,  
PUIS EN 2020, CALLAC, BÉGARD, ETC.**

# 2.

Renforcer  
la vocation  
et la dynamique  
touristique  
du territoire

## RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE EST BIEN SÛR MARITIME, MAIS UN RÉEL POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT EXISTE AUTOUR DU TOURISME RURAL, DU TOURISME INDUSTRIEL, DES CIRCUITS DE RANDONNÉES, OU ENCORE DES NOUVELLES ACTIVITÉS ÉMERGENTES (ACTIVITÉS « DÉTENTE », BIEN-ÊTRE, PÊCHE...).

### Les réalisations 2018



La réalisation en 2018 d'un schéma de développement touristique a mis l'accent sur la découverte des sports de plein air, la structuration des sports nature, leur valorisation, leur promotion... Le sport nature est un vecteur important d'économie, d'animation et de singularisation du territoire. Trois objectifs stratégiques sont arrêtés :

- Mettre en valeur et préserver un cadre de vie de qualité au travers du maintien et du développement d'une offre diversifiée des loisirs de pleine nature pour les habitants et touristes.
- Faire des sports de nature un levier de développement économique et touristique innovant pour le territoire.
- Soutenir le monde associatif et l'emploi sportif lié aux sports de nature.

En 2017, l'agglomération a créé un dispositif financier d'aides touristiques pour différentes filières, comprenant les restaurants, les hébergements (campings, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes), les équipements de loisirs et les grands projets structurants qui permet d'accompagner les acteurs du tourisme.

L'inauguration du musée Millmarin en 2018 a été un temps fort. Situé à Ploubazlanec, entre Paimpol et Bréhat, Millmarin raconte la grande aventure maritime du territoire. Musée, expositions, animations... permettent de découvrir le monde de la mer et des marins. Le musée plonge les visiteurs dans l'aventure de la grande pêche au large des côtes islandaises et sur les bancs de Terre-Neuve. L'exposition « L'Appel du large » fait découvrir le monde méconnu et gigantesque de la marine marchande, raconté par les marins du Goëlo.

Enfin, l'agglomération s'est engagée auprès de grands sites touristiques tels que la Vallée des Saints, à Carnoët avec la création d'un Bureau d'information touristique sur site.



#### Budget alloué

Budget/investissement sur les équipements touristiques : 122 000 €



## Quelques chiffres

BUDGET  
TOTAL  
TOURISME  
**1,972 M€**

DISPOSITIF  
D'AIDE  
TOURISTIQUE  
**227 223 €**  
ATTRIBUÉS  
EN 2018

**30**  
PORTEURS  
DE PROJETS  
CONSEILLÉS  
EN 2018

## Ce qui a été amorcé en 2019 ...

UNE SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE INVITANT LES PERSONNES À SE DÉPLACER SUR TOUT LE TERRITOIRE, ET QUI VALORISE LES COMMERÇANTS, LES PROFESSIONNELS DU TOURISME, LES ÉQUIPEMENTS, LE PATRIMOINE...

MISE EN VALEUR DE LA ROUTE DES FALAISES ENTRE SAINT-QUAY-PORTRIEUX ET PAIMPOL

RÉALISATION D'UNE EXPOSITION PÉRENNE SUR LE SITE DES PAPETERIES VALLÉE (BELLE-ISLE-EN-TERRE)

RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE ENTRE LE CAMPING DU DONANT ET LE PARC D'ATTRACTION ARMORIPARK, EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE BÉGARD

STRUCTURATION DE LA RANDONNÉE ET CRÉATION D'UN SCHÉMA DE RANDONNÉE PÉDESTRE

CRÉATION D'UNE STATION DE SPORT NATURE À BELLE-ISLE-EN-TERRE, EN PARTENARIAT AVEC « EAU ET RIVIÈRE DE BRETAGNE »



## GUINGAMP-BAIE DE PAIMPOL, L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

L'Office Intercommunal de Tourisme (OIT) Guingamp - Baie de Paimpol a pour orientation de mettre le client au cœur de ses préoccupations afin de créer des retombées économiques au bénéfice des acteurs du territoire. Il assure pour cela quatre missions :

- **Accueillir** : trois sites d'accueil ouverts à l'année, six sites d'accueil saisonniers et deux accueils mobiles
- **Promouvoir** : les supports de communication ont été harmonisés, des actions de communication ont été menées telles que la participation à des salons, l'accueil presse...  
De nouveaux supports numériques ont également été mis en œuvre : nouveau site internet [www.guingamp-paimpol.com](http://www.guingamp-paimpol.com) ; newsletters ; réseaux sociaux
- **Commercialiser** : billetterie, séjours et excursions, boutique
- **Animer le réseau** :
  - Visite des établissements partenaires.
  - Organisation d'éductours afin de promouvoir le territoire.
  - Accompagnement numérique des partenaires (ateliers, conférences, conseils...).
  - Mise à disposition de chiffres-clés (espace pro sur le site, newsletter...).
  - Accompagnement lors de classement et labellisations.

L'agglomération contribue au budget de l'office de tourisme à hauteur de 437 000 € (2018).

### Carte d'identité de l'Office de Tourisme

#### Statut

EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial)

#### Création

2017 (suite à la fusion des sept anciennes communautés de communes)

#### Zone de compétence

Guingamp-Paimpol Agglomération (57 communes)

#### Équipe

14,3 ETP (Équivalent Temps Plein dont 10 saisonniers)

#### Budget

859 550 € de fonctionnement (2018)

#### Comité directeur

- 9 élus titulaires
- 9 élus suppléants
- 8 socio-professionnels titulaires
- 8 socio-professionnels suppléants

#### Présidente

Josette Connan

#### Directrice

Armelle Lambert



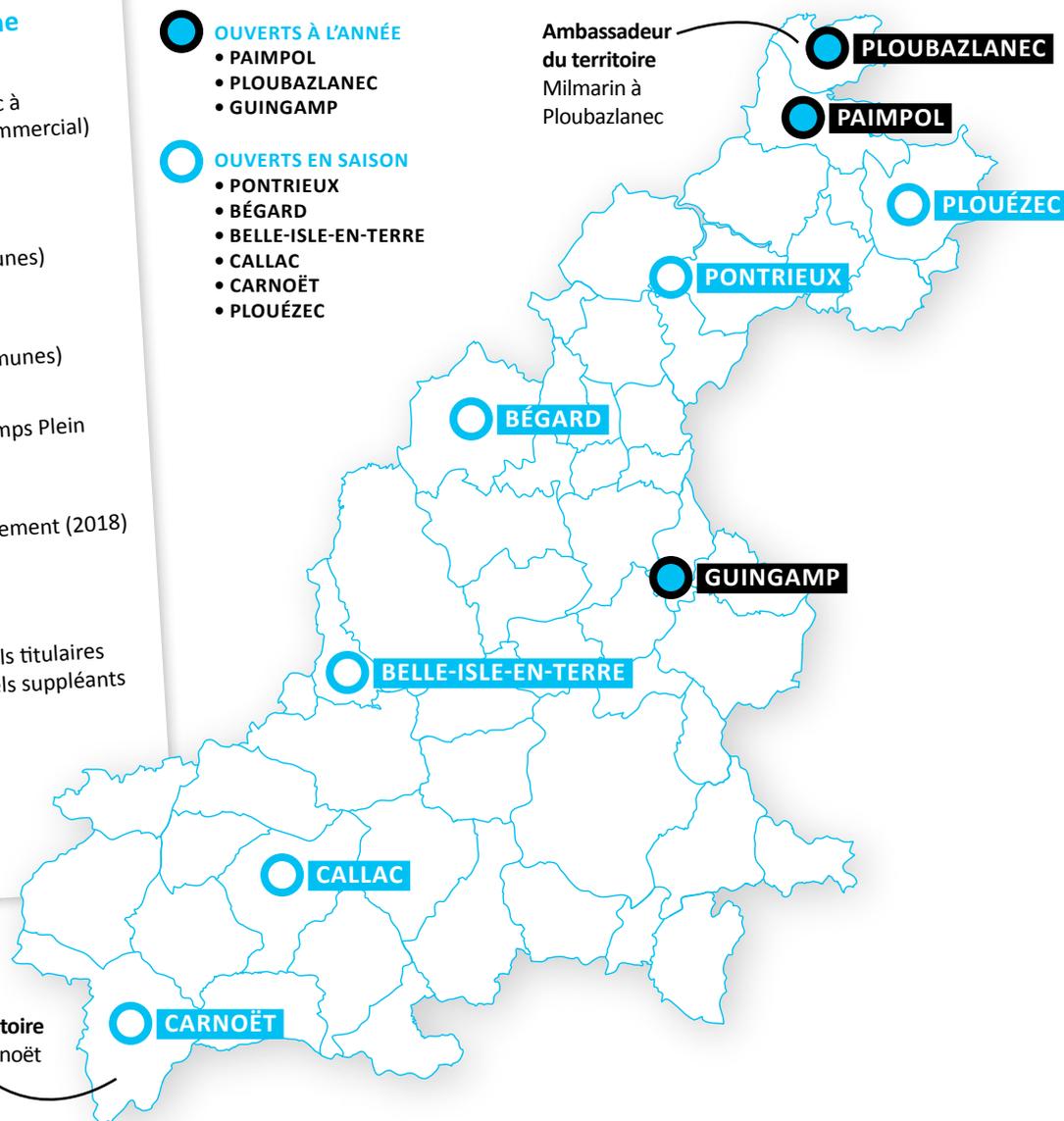
#### OUVERTS À L'ANNÉE

- PAIMPOL
- PLOUBAZLANEC
- GUINGAMP



#### OUVERTS EN SAISON

- PONTRIEUX
- BÉGARD
- BELLE-ISLE-EN-TERRE
- CALLAC
- CARNOËT
- PLOUÉZEC



# 2.

*Agir  
sur l'image  
et le fonctionnement  
de l'agglomération*

## RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

**POUR ATTIRER DE NOUVEAUX MÉNAGES ET DE NOUVELLES ENTREPRISES, L'AGGLOMÉRATION DOIT RAYONNER À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, NATIONALE VOIRE INTERNATIONALE ET DÉVELOPPER POUR CELA UN FONCTIONNEMENT MODERNE, PLUS ENTREPRENANT, COOPÉRATIF ET PARTENARIAL, ET AFFICHER UNE IMAGE POSITIVE D'AUTHENTICITÉ ET DE DYNAMISME.**

### Les réalisations 2018

L'agglomération a engagé l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial afin de mettre en valeur l'offre économique territoriale de l'agglomération en lien avec les différents besoins des entreprises :

- Présentation de l'offre d'accueil des entreprises sur le site internet
- Réalisation et diffusion de supports de communication présentant les dispositifs d'aide
- Participation au salon de la création d'entreprise
- Liens avec les réseaux d'entreprises
- Soutien d'évènements forts :  
le Festival du Chant de Marin, le Festival de la Saint-Loup, le Centre d'Art de Gwinzegal, la MJC de Bégard, la Tannerie, Melrose, le Festival Blues des Deux Rivières de Belle-Isle-en-Terre...



### Focus sur

#### DES ENTENTES AVEC NOS VOISINS

En décembre 2018, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté délibéraient toutes deux pour la constitution d'une entente intercommunautaire. À travers cette entente, les Présidents de Leff Armor Communauté et de Guingamp-Paimpol Agglomération affirment leur volonté de s'engager dans une démarche de rapprochement afin de structurer et amplifier le développement de leurs territoires. Cette orientation commune s'inscrit dans une communauté de destins des deux intercommunalités, qui collaborent au sein du Pays de Guingamp, et qui ont partagé des services unifiés. Elle s'inscrit aussi, plus largement encore, dans une orientation partagée pour l'ouest du Département des Côtes-d'Armor, en cohérence avec l'entente qui existe depuis 2017 entre Guingamp-Paimpol Agglomération et Lannion-Trégor Communauté.

Cette entente a pour objet de mener de façon concertée et transparente des actions et des projets qui dépassent le strict périmètre intercommunal, dans les domaines suivants :

- l'environnement et les politiques de l'eau
- les mobilités
- le tourisme et l'attractivité du territoire
- les services aux publics



### Ce qui a été amorcé en 2019 ...

**CONSTITUTION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU KREIZH BREIZH. PLUSIEURS SUJETS Y SERONT TRAITÉS : L'ENVIRONNEMENT, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES,...**

**UN NUMÉRO UNIQUE (02 96 13 59 59), UN SITE INTERNET, UNE POLITIQUE D'ACCUEIL... L'AGGLOMÉRATION VEUT ADAPTER ET FACILITER LA RELATION AUX USAGERS DU SERVICE PUBLIC**

# 3.

*Soutenir  
l'économie productive :  
l'économie de la mer  
et l'agriculture  
en priorité*

## AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE DE LA MER SONT DES SECTEURS DANS LESQUELS LE TERRITOIRE S'EST SPÉCIALISÉ. AFIN DE RELANCER L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE, L'AGGLOMÉRATION MISE SUR CES SECTEURS, PARTICULIÈREMENT REPRÉSENTATIFS DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE.



## Les réalisations 2018

Pour développer l'agriculture locale, l'agglomération a mis en place un dispositif d'aide financière à l'installation en agriculture sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs. L'évolution du dispositif d'aide devrait aussi permettre d'appuyer les projets de transformation et de commercialisation à la ferme.

La Bretagne et les Côtes-d'Armor sont bien identifiées par le poids économique de l'agriculture et de la filière agro-alimentaire. Aujourd'hui, s'engager dans un projet de création dans ces filières nécessite des moyens financiers signifi-

catifs qui sont difficiles à mobiliser. L'immobilier fait partie des leviers efficaces. L'agglomération a engagé l'opération de construction d'un atelier relais à vocation agroalimentaire sur la ZAC de Malabry à Paimpol. Cette offre permet à des entrepreneurs de tester la viabilité de leur projet avant de s'engager dans un investissement.

Afin d'encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs, une opération a été engagée afin de faciliter l'approvisionnement local en restauration collective : recensement de producteurs, identification des lieux de restauration

collective, forum de mise en relation producteurs-acheteurs de la restauration collective (programmé en mars 2019).

Dans le domaine de l'innovation, un appui financier de 10 000 € a été apporté en 2018 à la station expérimentale Terre d'essais (cultures légumières) et l'objectif est de pouvoir accompagner le lycée de Kernilien dans ses projets de modernisation.

L'agglomération a souhaité lancer une mission « mer et littoral » pour faire le lien entre les problématiques de l'eau, des énergies marines, de développement des activités économiques maritimes comme des activités de loisirs.



## Quelques chiffres

**47 500 €**

D'AIDES  
ATTRIBUÉES  
AUX AGRICULTEURS  
EN 2018

**19**

INSTALLATIONS  
AIDÉES

L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE  
REPRÉSENTE

**14%** DES EMPLOIS SALARIÉS  
DU SECTEUR PRIVÉ  
SUR LE TERRITOIRE, SOIT

**1 984** EMPLOIS

## Ce qui a été amorcé en 2019...

MIEUX STRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT  
DES PORTEURS DE PROJET DE TRANSFORMATION  
DE PRODUITS AGRICOLES NOTAMMENT EN FACILITANT LES LIENS ENTRE  
L'UCO, LE LYCÉE DE KERNILIEN, L'ADIT ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

EN PARTENARIAT AVEC LA TECHNOPOLE ANTICIPA  
ET CERTAINS PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ (PÔLE MER, VALORIAL...),  
FAVORISER L'INNOVATION ET LE CROISEMENT DE FILIÈRES.  
IL S'AGIRA NOTAMMENT D'IMPULSER L'ORGANISATION DE RÉUNIONS  
DE SENSIBILISATION À L'INNOVATION ET L'ANIMATION D'ATELIERS DE  
PROJETS COLLABORATIFS (IMPLIQUANT PLUSIEURS ENTREPRISES ET DES  
LABORATOIRES DE RECHERCHE)

EN MATIÈRE DE SOUTIEN À L'APPROVISIONNEMENT  
DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN PRODUITS LOCAUX :  
POUR SUIVRE EN 2019 LE RECENSEMENT DES PRODUCTEURS  
ET APPORTER UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'UNE LÉGUMERIE

RÉALISER UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ  
POUR LA CRÉATION D'UN LABEL HUÎTRES DE PAIMPOL

CONFORTER LA SPHÈRE MARITIME EN CRÉANT UN ÉQUIPEMENT COMMUN  
POUR LES PROFESSIONNELS DE LA MER À DESTINATION  
DES PROFESSIONNELS DE LA MER (FILIÈRE PÊCHE ET OSTRÉICOLE)  
SUR LE PORT DE LOGUIVY-DE-LA-MER (UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ  
A ÉTÉ LANCÉE), ET POUR LEQUEL L'AGGLOMÉRATION  
SOULAITE MOBILISER PLUSIEURS PARTENAIRES

# 3.

*Développer  
la formation  
en lien avec les  
filières existantes  
et en devenir*

## AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

**LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION JOUIT D'UNE OFFRE DE FORMATIONS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RELATIVEMENT IMPORTANTE. CERTAINES DE CES FORMATIONS FONT RÉFÉRENCE, CE QUI ENCOURAGE L'AGGLOMÉRATION À DÉVELOPPER CES FILIÈRES, ET ATTIRER TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS.**

### Les réalisations 2018



Les jeunes ont besoin de donner du sens à leur intégration dans la société. En créant du lien entre les besoins en compétences et les formations dispensées, on pourra donner la possibilité à la jeunesse de contribuer au développement de l'agglomération.

- Campus 2025 : l'agglomération participe activement au groupe local réunissant l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation. Dans ce cadre, elle pilote ou accompagne certaines actions telles que l'émergence d'une maison de la saisonnalité (emplois dans l'agriculture, le tourisme...), l'appui à la création d'une formation aux métiers de la maintenance ou encore une contribution à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisée.
- L'agglomération soutient les Coopératives Jeunesse de Service (CJS) qui permettent aux jeunes de 16 à 20 ans, le temps d'un été, de créer leur propre entreprise au service des populations du territoire.

- Dans le cadre de la Commission Territoriale Emploi Formation un groupe de travail piloté par l'agglomération et Pôle Emploi a été constitué sur le bassin de Guingamp pour aborder la problématique des besoins des industriels en personnel de maintenance. La concertation a permis de mettre en évidence l'intérêt de créer une offre de formation au niveau local tout en agissant parallèlement en faveur de l'attractivité des métiers, des entreprises et des postes proposés.

- Contribution au forum « En avant l'emploi » à Guingamp.
- Pilotage et organisation du forum de l'emploi saisonnier à Paimpol par la Maison de Services Au Public (MSAP).

Un des enjeux du territoire est celui de la remobilisation de différents publics, notamment les jeunes les moins qualifiés, afin de les amener progressivement vers l'emploi. Dans le cadre d'un dispositif d'Action Territoriale Expérimentale soutenu par la Région, l'organisme CLPS a mis en place avec le soutien de l'agglomération une formation d'une durée de quatre mois pour une douzaine de bénéficiaires très éloignés de l'emploi.

L'action intitulée « Code-s vers l'emploi », innovante d'un point de vue pédagogique s'appuyait sur une dynamique collective et comportait différents volets : connaissance du bassin d'emploi, mises en situation et expérimentations des solutions de mobilités existantes sur le territoire, facilitation du passage de l'examen du code de la route, ateliers favorisant l'estime de soi, actions citoyennes, travail sur un socle de compétence et de connaissance...





## Quelques chiffres

L'ENQUÊTE MENÉE EN 2018 AUPRÈS D'UNE QUARANTAINE D'ENTREPRISES DE PLUS DE 20 SALARIÉS, PRINCIPALEMENT DANS L'AGROALIMENTAIRE, A CONFIRMÉ LES BESOINS ET L'EXISTENCE DE RÉELLES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

L'AGGLOMÉRATION ET PÔLE EMPLOI PARTICIPENT ACTIVEMENT À LA CONSTRUCTION D'UNE RÉPONSE ADAPTÉE DANS LE CADRE DE LA COMMISSION TERRITORIALE EMPLOI FORMATION

### LE FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

**350**  
VISITEURS  
PROVENANT À 72 %  
DE GUINGAMP-PAIMPOL  
AGGLOMÉRATION

**36**  
EXPOSANTS

TAUX DE  
SATISFACTION  
**80%**

## Focus sur

### L'UCO GUINGAMP

En 2018, l'agglomération a renouvelé son soutien aux actions menées par l'UCO Bretagne Nord pour un programme de recherche et de développement de formations.

85 000 € par an de subventions en 2017 et 2018 ont été accordées à l'UCO pour les travaux de recherche et l'ouverture de nouvelles formations.

100 000 € sont consacrés aux projets immobiliers portés par l'UCO pour l'accueil de nouveaux étudiants sur la période 2017-2019.

## Ce qui a été amorcé en 2019...



NOUVELLE ÉDITION DU FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER À PAIMPOL

PARTICIPATION À L'ORGANISATION DU FORUM DES MÉTIERS DE LA MER AVEC CAP Avenir

CONFÉRENCE DES ÉTABLISSEMENTS PROPOSANT UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AVEC DES OBJECTIFS D'INTERCONNAISSANCE ET DE COORDINATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

ENGAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE SERVICES CIVIQUES

OUVERTURE DE LA FORMATION DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE

ENGAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION DE TECHNICIENS LOW TECH OUVERTE À DES PERSONNES EN INSERTION

# 3.

*Préserver  
et développer  
une économie  
de proximité  
et solidaire*

## AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

LA VITALITÉ DU TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION S'APPRÉCIE PAR LE DYNAMISME ET DONC L'ATTRACTIVITÉ DE SES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES. IL S'AGIT D'UN ENJEU NON SEULEMENT ÉCONOMIQUE MAIS AUSSI DE QUALITÉ DE VIE. EN CE SENS, L'AGGLOMÉRATION ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE PORTÉE PAR L'ARTISANAT ET LES COMMERCES DANS LES CENTRALITÉS MAIS AUSSI PAR LES CIRCUITS COURTS ET LES RESSOURCES LOCALES.



## Les réalisations 2018

L'année 2017 avait été marquée par l'élaboration du schéma de développement économique et par la signature de la convention cadre de partenariat avec la Région. Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'agglomération s'est structurée afin d'accompagner les porteurs de projets, superviser la gestion et le développement de l'offre foncière et immobilière, mener des actions d'animation économique et établir des liens avec les réseaux d'entreprises et les partenaires économiques.

- L'agglomération s'est dotée d'une Maison du Développement, qui a pour objectifs d'encourager l'entrepreneuriat local, de favoriser les collaborations entre acteurs économiques, et de valoriser des actions du projet de revitalisation et du programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) et, plus généralement, de contribuer à la vitalité du centre-ville de Guingamp.
- Des dispositifs d'aides économiques ont été créés en soutien à l'investis-

sement immobilier des entreprises de production, en faveur du commerce et de l'artisanat (en s'appuyant sur le dispositif régional « Pass commerce et artisanat »), en direction du développement touristique et pour accompagner l'installation en agriculture.

- Un service d'accompagnement des communes pour la reprise des derniers commerces de centres-bourgs a été mis en place en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Certaines communes ont ainsi été accompagnées dans la recherche et sélection d'un repreneur : Saint-Laurent, Saint-Servais, Saint-Adrien, Kerpert.
- L'agglomération propose aux unions de commerçants du territoire de mener des actions mutualisées.
- Sur la période 2017-2019 sont mises en œuvre des actions de redynamisation du commerce de centre-ville de Guingamp avec le soutien du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).



### Budget alloué

Un fonds de concours de 50 000 € a été attribué à la commune de Saint-Servais dans le cadre de la rénovation de son dernier commerce (restaurant le Ty Glaz).

Dans le cadre des actions de redynamisation commerciale du centre-ville de Guingamp sur la période, l'agglomération a attribué 10 000 € d'aides directes à la modernisation, dont 5 000 € de soutien apporté par le FISAC.



## Quelques chiffres

**295**  
PORTEURS  
DE PROJETS  
ÉCONOMIQUES  
CONTACTÉS

**486 704 €**  
D'AIDES  
AUX ENTREPRISES  
VERSÉES EN 2018

DONT :

**127 592 €** D'AIDES À L'IMMOBILIER  
SOIT 15 ENTREPRISES AIDÉES

**26 612 €** D'AIDES  
AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

**210 000 €** D'AIDES SPÉCIFIQUES AU  
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

**47 500 €** D'AIDES ATTRIBUÉES DANS LE  
CADRE DE L'AIDE AU RENOUVELLEMENT  
DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE,  
SOIT 19 INSTALLATIONS AIDÉES

**75 000 €** D'AIDE SPÉCIFIQUE  
AU DÉVELOPPEMENT DES SERRES  
DANS LE SECTEUR DE PLÉHÉDEL

## Focus sur

### L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre qui concerne toutes les filières et vient en complémentarité de l'économie dite « conventionnelle ». C'est un secteur en pleine croissance : + 5 % d'emplois entre 2010 et 2017. C'est une économie ancrée sur le territoire qui crée des emplois locaux (elle y représente 16 % des emplois) et repose sur une croissance durable. L'agglomération apporte son soutien à l'ADESS Ouest Côtes-d'Armor et contribue ainsi à l'émergence d'un pôle de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire.

## Ce qui a été amorcé en 2019...

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION POURSUIT LA STRUCTURATION DE SES POLITIQUES EN RATIONALISANT L'IMPLANTATION DE SES SERVICES. EN EFFET, EN RÉUNISSANT DANS UN MÊME LIEU (ÉMERGENCE À GUINGAMP) LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION QUI ONT TRAIT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET SOCIAL, C'EST UN SIGNAL FORT ENVERS L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES (ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, ACTEURS PRIVÉS...) QUE L'AGGLOMÉRATION ENTEND DONNER, PAR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COHÉRENTE, SIMPLIFIÉE ET RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS

EN 2019, L'AGGLOMÉRATION PRÉVOIT LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES PERMETTANT DE SOUTENIR DES PROJETS INNOVANTS OU STRUCTURANTS DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ORGANISATION D'UN FORUM DE MISE EN RELATION PRODUCTEURS/ACHETEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE SUR LE TERRITOIRE

# 4.

## OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

*Développer les cultures*

FIÈRE DE SON IDENTITÉ, DE SA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE ET DE SES ÉQUIPEMENTS, L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE DÉVELOPPER DAVANTAGE LA CULTURE POUR LA FAIRE RAYONNER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET LA RENDRE ACCESSIBLE À TOUS.

### Les réalisations 2018



#### Faire rayonner la culture sur tout le territoire

Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite mettre en œuvre une politique culturelle de qualité en s'appuyant avant tout sur les ressources déjà en place :

- Un conventionnement avec les associations culturelles du territoire.
- Festival Pas Sages (co-organisé avec le Théâtre du Champ au Roy de la Ville de Guingamp) : festival pour faire se rencontrer les adolescents et la culture (organisation de spectacles, ateliers de pratique artistique avec des restitutions, et association des jeunes à l'organisation de l'événement).
- Gestion de deux écoles de musique et un centre culturel (La Sirène) et soutien des écoles de musique associatives.

#### Budget alloué

- Culture : 1,1M€
- dont écoles de musique : 696 938 €
- dont subventions aux associations : 322 000 €





## Quelques chiffres

**550**

ÉLÈVES INSCRITS  
DANS LES ÉCOLES  
DE MUSIQUE

OPÉRATION  
« CINÉ JEUNESSE »

**4 000**

BONS DE RÉDUCTION  
DISTRIBUÉS CHAQUE  
ANNÉE POUR LES  
14/25 ANS



## Focus sur

### YA D'AR BREZHONEG

En 2017, Guingamp-Paimpol Agglomération a adopté la charte bilingue « Ya d'ar Brezhoneg » proposée par l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB). Cet acte démontre l'attachement de l'agglomération au soutien et au développement de la langue bretonne, partie intégrante du patrimoine de la région.

Quatre actions, parmi les 37 proposées ont été choisies :

- Signalétique bilingue extérieure et intérieure du siège
- Éditorial bilingue dans le magazine communautaire
- Cartes de visite bilingues pour les conseillers communautaires en faisant la demande
- Message téléphonique bilingue sur le répondeur de la Communauté

## Ce qui a été amorcé en 2019 ...

**LA CULTURE EST VUE PAR L'AGGLOMÉRATION COMME UN VECTEUR D'INTÉGRATION, DE LIEN SOCIAL ET D'IDENTITÉ COLLECTIVE.**

**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION SOUHAITE EN CE SENS FACILITER SON ACCÈS À TOUS LES HABITANTS, NOTAMMENT CEUX QUI EN SONT ÉLOIGNÉS. L'AGGLOMÉRATION DÉFINIRA, AVEC LES ACTEURS CULTURELS ET LES COMMUNES, UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE QUI DÉVELOPPERA NOTAMMENT ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) DANS TOUTES SES COMPOSANTES ET SUR TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT (SCOLAIRE, PÉRI-SCOLAIRE, TEMPS LIBRES)**

**SOUTIEN DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE GUINGAMP POUR ACCUEILLIR L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (INSEAC) DANS LES LOCAUX RÉHABILITÉS DE L'ANCIENNE PRISON DE GUINGAMP. IL S'AGIT D'UN INSTITUT DE FORMATION SUPÉRIEURE DES ENSEIGNANTS À LA CULTURE ET AUX ARTS, VÉRITABLE UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE POUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

# 4.

## OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

*Améliorer  
l'accès  
aux soins  
et à la santé*

L'AVENIR ET L'ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX PASSENT, NOTAMMENT, PAR LA CONFORTATION ET LA CONSOLIDATION D'UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ. GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION POURSUIT LA RÉFLEXION IMPULSÉE AUTOUR DE L'AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES MÉDECINS EN METTANT EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES.

### Les réalisations 2018



#### Santé

L'évolution de la démographie médicale et tout particulièrement l'accès aux soins est une, sinon la principale des préoccupations des habitants de Guingamp-Paimpol Agglomération confrontés à une diminution générale et rapide du nombre de professionnels de santé, au premier rang desquels les médecins généralistes. Les évolutions et caractéristiques démographiques du territoire, relevées entre autres par le diagnostic du Contrat local de santé du Pays de Guingamp, sont marquées par un vieillissement de la population, ainsi que par l'état de précarité économique et sanitaire d'une partie des habitants. Ces constats nécessitent une prise en charge et un suivi médical plus conséquents et impactent les besoins en offre de soins.

graphiques du territoire, relevées entre autres par le diagnostic du Contrat local de santé du Pays de Guingamp, sont marquées par un vieillissement de la population, ainsi que par l'état de précarité économique et sanitaire d'une partie des habitants. Ces constats nécessitent une prise en charge et un suivi médical plus conséquents et impactent les besoins en offre de soins.

Face à ces enjeux, Guingamp-Paimpol Agglomération a manifesté une volonté politique forte de s'engager à développer des réponses diversifiées, cohérentes et efficaces en vue de conforter et de consolider l'offre de soins sur son territoire :

- La mise en place d'un fonds de concours destiné aux communes du territoire souhaitant construire une maison de santé.
- La promotion de la maîtrise de stage auprès des médecins généralistes.
- La création au Centre Hospitalier de Guingamp de places d'hébergement supplémentaires ouvertes aux internes en médecine générale des CH de Paimpol, Guingamp et Bégard.
- La mise en place d'une complémentaire santé négociée au bénéfice des habitants du territoire (action du Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp).
- La création d'un centre de santé, avec l'emploi de médecins salariés par le Centre Hospitalier de Guingamp.

#### Personnes âgées

L'EHPAD de Pontrieux « Les Magnolias », géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, accueille 68 résidents grâce à une équipe dédiée de 60 personnes. Son budget pour l'année 2018 s'élevait à 2 645 500 €.

L'agglomération a continué d'assurer directement ou par l'intermédiaire de tiers un service de portage de repas à domicile sur les territoires des anciennes communautés de communes de Pontrieux, Belle-Isle-en-Terre et Bégard pour un budget total de 495 610 € permettant la distribution de 43 714 repas. Ce service permet aux usagers de recevoir à domicile des repas équilibrés et adaptés à leurs besoins.



## Focus sur

### LE CENTRE DE SANTÉ ET LES MAISONS DE SANTÉ

Ouverture d'un centre de santé et recrutement de trois médecins supplémentaires : l'accueil d'étudiants de la faculté de Brest est un des trois axes du programme d'actions de l'agglomération pour lutter contre la désertification médicale à venir et renforcer l'attractivité du territoire auprès des résidents et futurs habitants.

Guingamp-Paimpol Agglomération accompagne par ailleurs les communes lors de l'accueil de nouveaux médecins. Une subvention de 20 000 € par médecin dans la limite de 140 000 €, facilitant ainsi la construction ou la réhabilitation de maisons médicales, peut leur être octroyée. Son versement est conditionné par l'accueil de stagiaire, la continuité des soins de 8h à 20h et le travail en réseau.

## Quelques chiffres

**45%**  
DES MÉDECINS  
EN ACTIVITÉ VONT  
PARTIR EN RETRAITE  
DANS LES CINQ  
PROCHAINES  
ANNÉES

**55 MÉDECINS GÉNÉRALISTES SUR GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION, ÉQUIVALENT À 54 ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN), SOIT 7,2 MÉDECINS GÉNÉRALISTES/10 000 HABITANTS CONTRE 9,3 À L'ÉCHELLE RÉGIONALE**

## Ce qui a été amorcé en 2019 ...

**TROIS PROJETS DE MAISON DE SANTÉ POURRAIENT ÊTRE SOUTENUS DANS LE CADRE DU FONDS DE CONCOURS ENVERS LES MAISONS MÉDICALES**

**UNE COLLABORATION AVEC LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ DE BREST. DISPOSITIF D'ACCUEIL DES INTERNES AUPRÈS DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES AFIN DE RENFORCER L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE ET LUTTER CONTRE LA DÉSERTEIFICATION MÉDICALE**

## Focus sur

### UN NOUVEAU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Le projet de territoire, puis les statuts de l'agglomération, ont fixé des orientations claires quant aux objectifs de l'agglomération, dont celui d'affirmer un développement social du territoire, au travers d'une politique « santé », de prévention, d'animation du réseau des acteurs, de gestion de l'accueil des gens du voyage, de lutte contre la fracture numérique et pour l'inclusion numérique... Dans ce contexte, les élus ont souhaité que soit consolidé le CIAS, en lui donnant une pleine dimension communautaire et en lui transférant l'exercice de missions aujourd'hui mises en œuvre par l'agglomération. Le CIAS portera, demain, des compétences en termes de développement social, de politique de santé, de prévention de la délinquance et exercera, pour le compte de l'agglomération, la mission de gestion de l'accueil des gens du voyage sur le territoire.

# 4.

## OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

*Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire*

QU'ELLE SOIT JEUNE OU ÂGÉE, TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE BÉNÉFICIER DE SERVICES ADAPTÉS. L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE FAIRE RESPECTER CE DROIT EN ADAPTANT SES SERVICES AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE. IL SERA ÉGALEMENT QUESTION DE GARANTIR UNE ÉQUITÉ DANS L'ACCÈS AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS ET DONC DE RÉPARTIR DE FAÇON COHÉRENTE LES SERVICES ET LES ÉQUIPEMENTS SUR L'AGGLOMÉRATION.

### Les réalisations 2018

L'agglomération a étoffé son offre de loisirs et jeunesse sur les pôles ruraux, et développe des actions d'information jeunesse et de prévention sur tout le territoire.

Guingamp-Paimpol Agglomération gère une Maison de Services au Public (MSAP) située à Paimpol avec une antenne à Belle-Isle-en-Terre. Trois agents y accueillent le public, font le lien vers les organismes partenaires (information de premier niveau, demandes de rendez-vous, aide à la constitution de dossiers administratifs) et assurent une médiation numérique (notamment pour les services dématérialisés de la Préfecture : permis de conduire, cartes grises, pré demandes de carte d'identité).

Guingamp-Paimpol Agglomération gère certains équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire sur son territoire. Ces équipements permettent aux établissements scolaires et aux associations, sous réserve de conventions, de pratiquer diverses activités sportives :

- Espace sportif Pierre-Yvon Trémel de Guingamp
- Gymnase de Kerraoul 2 de Paimpol
- Gymnase de Prat Eles de Belle-Isle-En-Terre
- Espace sportif du Prieuré de Saint-Agathon
- Piscine Ar Poull-neual de Guingamp
- Piscine Islandia de Paimpol
- Gymnase de Plésidy
- Complexe sportif du Trieux à Pontrieux

- Salle d'activité et d'escalade de Pontrieux
- Le Pôle Nautique de Loguivy-de-la-Mer

L'agglomération gère l'immobilier des locaux de gendarmerie de Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux. Celle de Paimpol a connu des travaux de rénovation importants en 2018.

#### Budget alloué

**Piscines : 1,8 M€**  
Pôle nautique : 308 000 €  
Équipements sportifs : 770 000 €

#### Piste d'athlétisme : 1,2 M€

Dont :

- 323 198 € de l'État
- 358 575 € du Département des Côtes-d'Armor
- 180 000 € de la Région Bretagne

**MSAP (Maison de Services Au Public) :**  
Budget de 128 678 €





## Quelques chiffres

### MULTI-ACCUEILS

**117**  
PLACES EN ACCUEIL  
COLLECTIF SOIT  
241 ENFANTS  
ACCUEILLIS

**RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS**  
481 FAMILLES  
EN RECHERCHE D'ACCUEIL  
ONT CONTACTÉ LE SERVICE

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT**  
• 847 ENFANTS  
DE 3 À 12 ANS ACCUEILLIS  
• 880 JEUNES  
ACCUEILLIS EN ALSH ADOLESCENTS

**POINT INFORMATION JEUNESSE**  
240 JEUNES ACCOMPAGNÉS  
ET 826 JEUNES BÉNÉFICIAIRES  
D'ATELIERS OU D'ANIMATIONS  
(EMPLOI, LOGEMENT, SANTÉ...)

### PÔLE NAUTIQUE DE LOGUIVY-DE-LA-MER

**2 474**  
SÉANCES  
SCOLAIRES

ENVIRON **950** PERSONNES  
EN STAGES VOILE ET KAYAK

**758** SÉANCES COLLECTIVES

**94** PERSONNES  
EN CLUB LOISIRS

### MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

**9 000**  
USAGERS ONT  
FRÉQUENTÉ LES  
DEUX SITES DE  
LA MSAP

## Ce qui a été amorcé en 2019 ...

LANCEMENT DES TRAVAUX DU PÔLE ENFANCE À LOUARGAT

FINALISATION DU SCHÉMA TERRITORIAL DE SERVICES AUX FAMILLES

EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE»  
POUR LES JEUNES DE 16 À 17 ANS, QUI LES AIDE À TROUVER UN JOB D'ÉTÉ

## Focus sur

### LE PÔLE SIMONE VEIL À PONTRIEUX

Courant septembre, le Pôle de Services aux familles Simone Veil, situé, à Pontrieux, a été mis en service.

Ce nouvel équipement s'adresse à toutes les générations : les nouveaux parents, les jeunes enfants, les jeunes, les pratiquants d'activités musicale ou sportive. Il réunit, sur un même site :

- Un Relais Parents Assistants Maternels pour les parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans
- L'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans
- Le service jeunesse pour les jeunes de 12 à 17 ans
- Des permanences sociales (Mission Locale, assistantes sociales et PMI)
- Permanence de l'association Microtel pour accompagner les administrés dans leurs démarches sur internet par exemple
- Une école de musique pour les familles
- Des cours de gymnastique pour adultes

L'agglomération a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires pour réaliser ce site emblématique :

- 493 271 € d'aides de l'état
- 249 136 € du Département des Côtes-d'Armor
- 87 731 € de la Région Bretagne
- 84 359 € de la CAF

Pour un montant total de 1,9 M€.

# 5.

*Améliorer  
la mobilité  
sur le territoire*

## FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

LE TERRITOIRE BÉNÉFICIE D'INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT DE QUALITÉ. LES NOMBREUSES DESSERTES FERROVIAIRES, ORGANISÉES EN ÉTOILE AU DÉPART DE GUINGAMP, MAIS AUSSI LA PRÉSENCE DU RÉSEAU RÉGIONAL BREIZHGO OU ENCORE LES LIGNES « AXÉOBUS » DANS L'AIRE URBAINE DE GUINGAMP FOURNISSENT UNE OFFRE IMPORTANTE DE TRANSPORTS EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE.

### Les réalisations 2018



Mise en place d'un transport à la demande (TAD Axéo) sur l'ensemble du territoire, en complémentarité avec les services déjà existants sur l'aire urbaine de Guingamp.

Restructuration d'un pôle d'échanges multimodal de Guingamp pour accueillir la ligne « Bretagne à Grande Vitesse » et s'afficher comme :

- La porte d'entrée du Trégor-Argoat
- Une vitrine touristique du territoire
- Une « invitation » à découvrir le territoire

#### Budget alloué

Axéo : 765 000 €  
Budget total mobilités de 938 000 €



### Quelques chiffres

PARTICIPATION DE  
**2,33 M€**  
POUR LA RÉFECTION  
DE LA LIGNE  
GUINGAMP-  
PAIMPOL

### Focus sur

#### AXEO BUS

Afin de se déplacer sur le territoire, l'agglomération de Guingamp-Paimpol met à disposition de ses habitants le réseau de transports collectifs Axéo, composé de plusieurs services adaptés aux besoins de chacun.

Sur le secteur de Guingamp, l'offre de mobilité se décline en trois services complémentaires qui desservent les communes de Grâces, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon :

- Axéobus : un service de transport urbain, composé de trois lignes régulières.
- Axéophone : un service de transport à la demande, destiné aux habitants résidant à plus de 500 m d'un arrêt du réseau urbain Axéobus.
- Axéoplus : un service destiné aux personnes à mobilité réduite, réservé uniquement aux personnes âgées de plus de 80 ans ainsi qu'aux personnes invalides (carte d'invalidité à 80% ou plus).

### Ce qui a été amorcé en 2019 ...

LE TRANSFERT DES CONTRATS DE TRANSPORTS URBAINS DE GUINGAMP ET DU TRANSPORT À LA DEMANDE EN SEPTEMBRE 2019 AINSI QUE LE TRANSFERT EN FIN D'ANNÉE DES LIGNES SCOLAIRES INTERNES PAR LA RÉGION OFFRENT L'OPPORTUNITÉ À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION DE DÉVELOPPER UN RÉSEAU COMPLET DE MOBILITÉS

DANS CE SENS, GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION VA DÉLÉGUER L'ENSEMBLE DES SERVICES RELATIFS À LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE DANS LE CADRE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC, COMPRENANT :

- LES TRANSPORTS URBAINS
- LE TRANSPORT À LA DEMANDE
- LES TRANSPORTS SCOLAIRES
- LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE
- LES DÉPLACEMENTS DOUX, CYCLES ET PIÉTONS

L'ANNÉE 2019 DEVRA PERMETTRE À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION DE TRANSFÉRER LES LIGNES SCOLAIRES INTERNES À NOTRE TERRITOIRE AINSI QUE LA LIGNE BREIZGO 24 PAIMPOL-ARCOUEST

# 5.

## FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

*Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique*

AUJOURD'HUI, NOUS VIVONS DANS UNE SOCIÉTÉ RÉSOLUMENT CONNECTÉE (INTERNET, RÉSEAUX, SOCIAUX, SERVICES DÉMATÉRIALISÉS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX...). LA NUMÉRISATION DE NOTRE VIE EST BIEN UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE. CELA NÉCESSITE QUE L'ACCÈS NUMÉRIQUE AUX SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION SOIT RÉEL (COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT, LUTTE CONTRE LA FRACTURE SOCIALE NUMÉRIQUE...). L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES EST UN EXCELLENT MOYEN D'AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS, À CONDITION DE RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ENTRE LES ZONES GÉOGRAPHIQUES ET DE FORMER LES PERSONNES N'AYANT QUE PEU D'ACCÈS À L'INFORMATIQUE.

### Les réalisations 2018

Le Schéma de Cohérence Régionale sur l'Aménagement Numérique du territoire (SCORAN), se traduit dans la feuille de route opérationnelle du projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD). Son objectif est de couvrir 100% du territoire breton à

l'horizon 2026. Localement, l'accès au haut et au très haut débit est un facteur d'attractivité important qui est devenu un critère de choix souvent déterminant pour les habitants et les entreprises.

#### Budget alloué

3 M€ investis pour le très haut débit par l'agglomération en 2018, et 20,5 M€ sur l'ensemble du programme soit l'équivalent de 589 € par ménage du territoire

### Quelques chiffres

UN NIVEAU DE COMMERCIALISATION DE LA FIBRE DE **38,5%**

LES OBJECTIFS ÉTAIENT DE 12%

UNE PARTICIPATION DE L'AGGLOMÉRATION À HAUTEUR DE **445 €**

LE COÛT MOYEN D'UNE PRISE EST DE 2 000 €

**14 448** PRISES DÉPLOYÉES À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE PHASE

### Focus sur

#### ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Soutien aux acteurs associatifs tels que l'Association Microtel (20 000 € en 2018).

### Ce qui a été amorcé en 2019...

LANCEMENT D'UNE MISSION « NUMÉRIQUE ET USAGES DU NUMÉRIQUE » : ACCOMPAGNEMENT DES USAGES DU NUMÉRIQUE ET INNOVATION EN INTERNE ET EN EXTERNE (LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE, DÉVELOPPER DES OUTILS DE RELATIONS AUX USAGERS PAR LE NUMÉRIQUE, ETC.)

# 5.

## FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

*Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural*

DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES, DES MUTATIONS IMPORTANTES BOUSCULENT EN PROFONDEUR LES TERRITOIRES. L'ÉTALEMENT RÉSIDENTIEL AGIT À LA FOIS SUR L'OCCUPATION ET LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE RURAL, SUR DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES DE GRANDE AMPLÉUR ET SUR UNE DIFFUSION DES MODES DE VIE URBAINS DANS TOUS LES ESPACES.

### Les réalisations 2018

Guingamp-Paimpol Agglomération veut instaurer un dialogue rural-urbain, indispensable pour permettre au territoire de mieux conduire son aménagement et son développement, tant du point de vue de l'organisation des services, de la localisation des équipements structurants, des transports, de l'emploi et de la formation, de la gestion des ressources, du soutien aux activités économiques et résidentielles, de l'habitat, de la mixité sociale, de l'environnement ou encore de la multifonctionnalité des espaces agricoles et naturels.

Pour cela, coopération, mutualisation, ouverture, collaboration, mélange d'activités... prendront une place de plus en plus essentielle dans l'agglomération, afin :

- d'assurer les grandes fonctions favorisant l'attractivité
- de raisonner la répartition des services et des mobilités
- de remédier à des inégalités territoriales.

#### Faire ensemble avec les communes

L'agglomération et les communes ont vite intégré les intérêts à travailler ensemble et à mutualiser certains services. Ainsi, ont notamment été structurés les mutualisations suivantes :

- Le service droit des sols (instruction des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme)
- Le service commun ressources humaines / commande publique / finances avec la Ville de Paimpol
- La gestion de la voirie communautaire et de ses équipements
- La gestion des espaces publics des parcs d'activités
- L'entretien des équipements communautaires

#### Accompagner les dynamiques associatives

Convaincue que l'émergence d'une identité du territoire ne pourra se faire sans s'appuyer sur le tissu associatif local, Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite dessiner une politique nouvelle, innovante, voire expérimentale avec les associations. Elle a affirmé sa volonté de se montrer innovante dans sa relation avec les associations et de soutenir en lui-même le « fait associatif ». Pour cela, plusieurs engagements ont été pris :

- Le lancement d'une mission transversale « Mission vie associative et mobilisation citoyenne »
- Des subventions et conventions de partenariat - soutien au fait associatif

#### Budget alloué

En 2018, l'agglomération a mobilisé plus de 1,2 M€ pour soutenir les associations du territoire et 150 000 € aux emplois associatifs

#### Service voirie

- dépenses de fonctionnement pour 786 000 €
- achat de matériels pour 131 000 €



## Quelques chiffres

ENTRE  
**65 000  
& 70 000**  
ASSOCIATIONS  
EN BRETAGNE

ENTRE 640 000 ET 700 000 BÉNÉVOLES  
(SOIT ENVIRON UN HABITANT SUR QUATRE),  
ET PRÈS DE 10 000 SALARIÉS

1200 ASSOCIATIONS SUR LE TERRITOIRE

40 ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES AVEC L'AGGLOMÉRATION



## Focus sur

### LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Après une première rencontre en novembre 2018, en présence de membres du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER), de Jean-François Draperi, d'élus locaux et d'associations, l'agglomération et le Mouvement associatif de Bretagne organiseront de nouvelles rencontres de la vie associative : autour du thème « mieux travailler ensemble entre collectivités et associations ». Le but ? Que les acteurs associatifs trouvent dans un même lieu différents interlocuteurs, associations, organismes et continuent de dynamiser le tissu associatif du territoire. Une journée tournée vers la vie associative sera organisée en septembre 2019 pour donner toutes sortes d'informations, d'astuces, d'ateliers, d'aides... À cette occasion, l'agglomération et le Mouvement associatif de Bretagne, pour le compte de l'ensemble des associations, devraient signer une « charte d'engagements réciproques ».

## Ce qui a été amorcé en 2019...

**LA MISSION « NOUVELLES RURALITÉS » DOIT PERMETTRE D'IDENTIFIER LES ENJEUX PROPRES AUX SECTEURS RURAUX ET LEURS RAPPORTS AVEC LE RESTE DU TERRITOIRE. L'OBJECTIF EST DE PORTER ET DE SOUTENIR DES ACTIONS INNOVANTES ET EXEMPLAIRES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES ESPACES RURAUX ET METTANT EN VALEUR LA RURALITÉ. IL EN VA DE LA COHÉSION DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION, ET DE SON DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX.**

**ÉLABORER UN SCHÉMA DE MUTUALISATION QUI VIENDRA STRUCTURER UN PEU PLUS LES RELATIONS ENTRE LES COMMUNES ET L'AGGLOMÉRATION**

**DÉFINIR UNE INGÉNIERIE TECHNIQUE DE PROXIMITÉ À L'ENDROIT DES COMMUNES**

**S'APPUYER SUR QUELQUES COMMUNES POUR FAIRE DE CES MAIRIES DES RELAIS DE L'AGGLOMÉRATION, À L'IMAGE DE CE QUE POURRAIENT ÊTRE DES « MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION » (EX : MAIRIE DE PLOURIVO QUI S'INSTALLERA DANS DES LOCAUX COMMUNS AVEC L'AGGLOMÉRATION À L'AUTOMNE 2019)**



# Des partenariats

## Contractualisations

Au travers du contrat de territoire avec le Département des Côtes-d'Armor Communauté d'agglomération et les 57 communes favorisent le développement et l'aménagement du territoire ;

Le contrat accompagne quatre thématiques principales : aménagement, sport/jeunesse, développement économique, culture/patrimoine.

10 190 237 € pour les projets d'intérêt local et d'intérêt intercommunal dont 4 043 734 € de subvention pour l'agglomération.

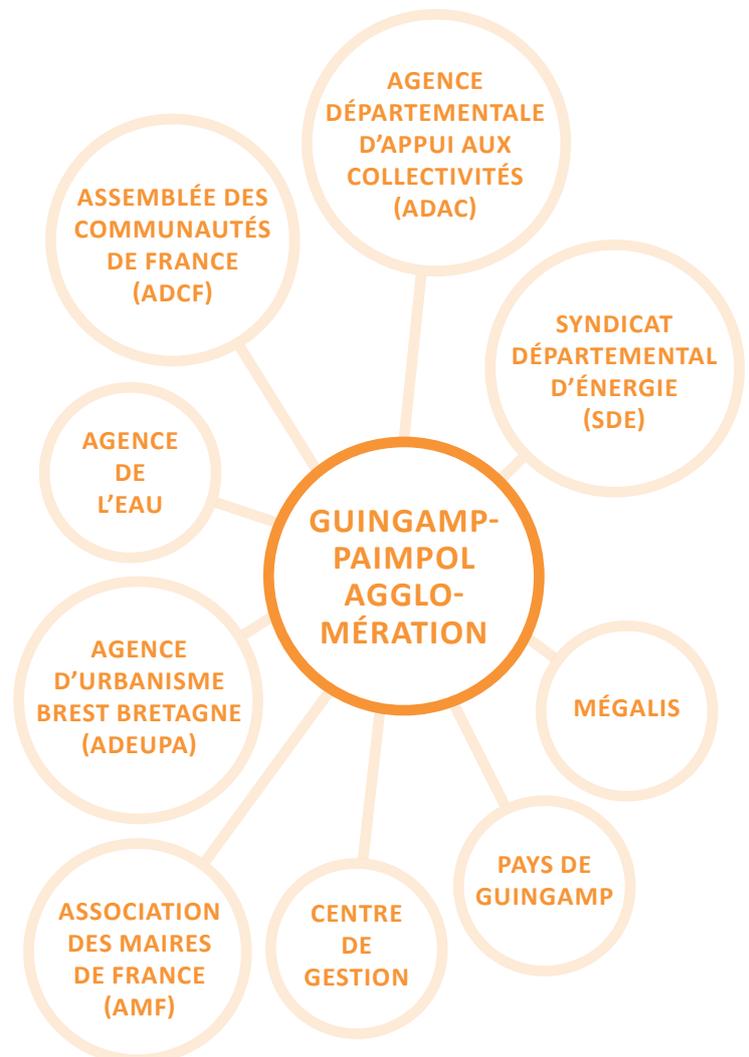
### Quelques projets soutenus

- Requalification de la piscine Islandia à Paimpol
- Changement de fenêtres du château Lady Mond à Belle-Isle-en-Terre
- Construction d'une piste d'athlétisme et de vestiaires à Saint Agathon
- Ateliers relais
- Piste d'athlétisme au Prieuré à Guingamp

### Les projets à venir

- Construction d'un pôle enfance à Louargat
- Déconstruction et reconstruction du bâtiment enfance-jeunesse à Bourbriac
- Construction d'un atelier relais à Callac

## Adhésions institutionnelles





# Des moyens et des ressources

## Finances

### Quelques indicateurs de gestion comptable

- 27,6 jours de délai moyen de paiement en 2018
- 25 budgets gérés
- 18 782 factures traitées
- 22 720 mandats de paiement et de recettes
- 89 600 écritures comptables
- 9 098 engagements comptables

**63 M€**  
DE DÉPENSES  
RÉELLES

DONT **13,4M€**  
DE DÉPENSES  
D'ÉQUIPEMENT

UNE ÉPARGNE  
NETTE DE **4,8M€**  
EN PROGRESSION  
DE 59% DEPUIS  
LA FUSION

UNE CAPACITÉ  
D'ENDETTEMENT DE  
**4,6**  
ANNÉES

CAPACITÉ  
D'ENDETTEMENT  
ÉGALE À LA  
MOYENNE  
NATIONALE

DETTE  
PAR HABITANT DE  
**222 €**

SOIT **118 €** DE MIEUX  
QUE LA MOYENNE  
DES COMMUNAUTÉS  
D'AGGLOMÉRATION  
FRANÇAISES  
(BUDGET PRINCIPAL)

HAUSSE DE  
**16%**  
DES DÉPENSES  
D'ÉQUIPEMENTS

par rapport à la moyenne  
constatée entre  
2012 et 2016

AMÉLIORATION DES  
RATIOS FINANCIERS  
POUR L'ENSEMBLE  
DES COMPÉTENCES  
GÉRÉES PAR  
L'AGGLOMÉRATION

TOUS BUDGETS CONSOLIDÉS	7 EPCI Moyenne 2015/2016	GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION Moyenne 2017/2018	VARIATION
CAF BRUTE	6 455	7 290	+ 13%
CAF NETTE	4 031	4 827	+ 20%
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	4,5	4,2	- 8%
CHARGES DE PERSONNEL	11 894	13 709	+ 15%
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	11 048	12 632	+ 14%
DGF	4 330	5 169	+ 19%
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12	29 343	30 461	+ 4%
SUBVENTIONS REÇUES	3 053	2 335	- 24%
SUBVENTIONS VERSÉES	1 461	1 301	- 11%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	33 667	37 667	+ 12%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	36 384	41 278	+ 13%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2 469	2 464	0%
INTÉRÊTS DE LA DETTE	868	804	- 7%
PERSONNEL/DÉPENSES FONCTIONNEMENT	35%	36%	3%

### Dépenses réelles des services opérationnels en 2018

EAU ET ASSAINISSEMENT	9 146 K€
DÉCHETS	8 769 K€
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	5 934 K€
ENFANCE ET JEUNESSE	4 465 K€
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	3 212 K€
PATRIMOINE - VOIRIE	2 076 K€
TOURISME	2 002 K€
ENVIRONNEMENT	1 981 K€
ACTION SOCIALE	1 634 K€
AMÉNAGEMENT	1 416 K€
TRANSPORT	1 215 K€
CULTURE	1 116 K€

### Ce qui a été amorcé en 2019 ...

CRÉER UNE CELLULE  
D'ORIENTATION FINANCIÈRE POUR  
UN PILOTAGE FINANCIER PLUS PERFORMANT

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRAITEMENT COMPTABLE  
ET RÉDUIRE LES DÉLAIS DE PAIEMENT

CONSERVER LES MARGES DE MANŒUVRE ACQUISES  
DEPUIS LA FUSION, OPTIMISER LES DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT PAR LA MISE EN PLACE D'UN  
CONTRÔLE DE GESTION



## Commande publique

### Les réalisations 2018

Une montée en puissance de l'achat public entre 2017 et 2018

ANNÉE 2017				
	CONSULTATIONS LANCÉES	MARCHÉS-DSP ATTRIBUÉS	AVENANTS SIGNÉS	RECONDUCTIONS SIGNÉES
GUINGAMP- PAIMPOL AGGLOMÉRATION	43 (37 procédures adaptées, 2 procédures formalisées et 4 DSP)	82	19	17
VILLE DE PAIMPOL	17 (16 procédures adaptées et 1 procédure formalisée)	23	0	12
OIT GUINGAMP- BAIE DE PAIMPOL	3 (3 procédures adaptées)	3	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>108</b>	<b>19</b>	<b>29</b>

ANNÉE 2018				
	CONSULTATIONS LANCÉES	MARCHÉS-DSP ATTRIBUÉS	AVENANTS SIGNÉS	RECONDUCTIONS SIGNÉES
GUINGAMP- PAIMPOL AGGLOMÉRATION	58 (54 procédures adaptées et 4 procédures formalisées)	93	37	21
VILLE DE PAIMPOL	16 (15 procédures adaptées et 1 procédure formalisée)	17	6	10
OIT GUINGAMP- BAIE DE PAIMPOL	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>110</b>	<b>43</b>	<b>31</b>

Augmentation importante du nombre de consultations lancées par rapport au nombre de marchés attribués.

Augmentation du nombre d'avenants du fait de l'avancement ou l'achèvement de plusieurs opérations de travaux (pôle services aux familles de Pontrioux, espace sportif du Prieuré à St-Agathon, Centre Dunant à Paimpol, rénovation extérieure de la gendarmerie de Paimpol, menuiseries au château de Belle-Isle-En-Terre, ateliers relais à Callac, ateliers relais à Bégard, maison commune et services de Pédervec).

Dématérialisation totale au 1<sup>er</sup> octobre (réunion information et sessions formation sur Mégalis proposées aux mairies du territoire).

### Quelques chiffres

**1 411**

**FACTURES  
VISÉES EN 2018  
PAR LE SERVICE  
COMMANDE  
PUBLIQUE**

**74**

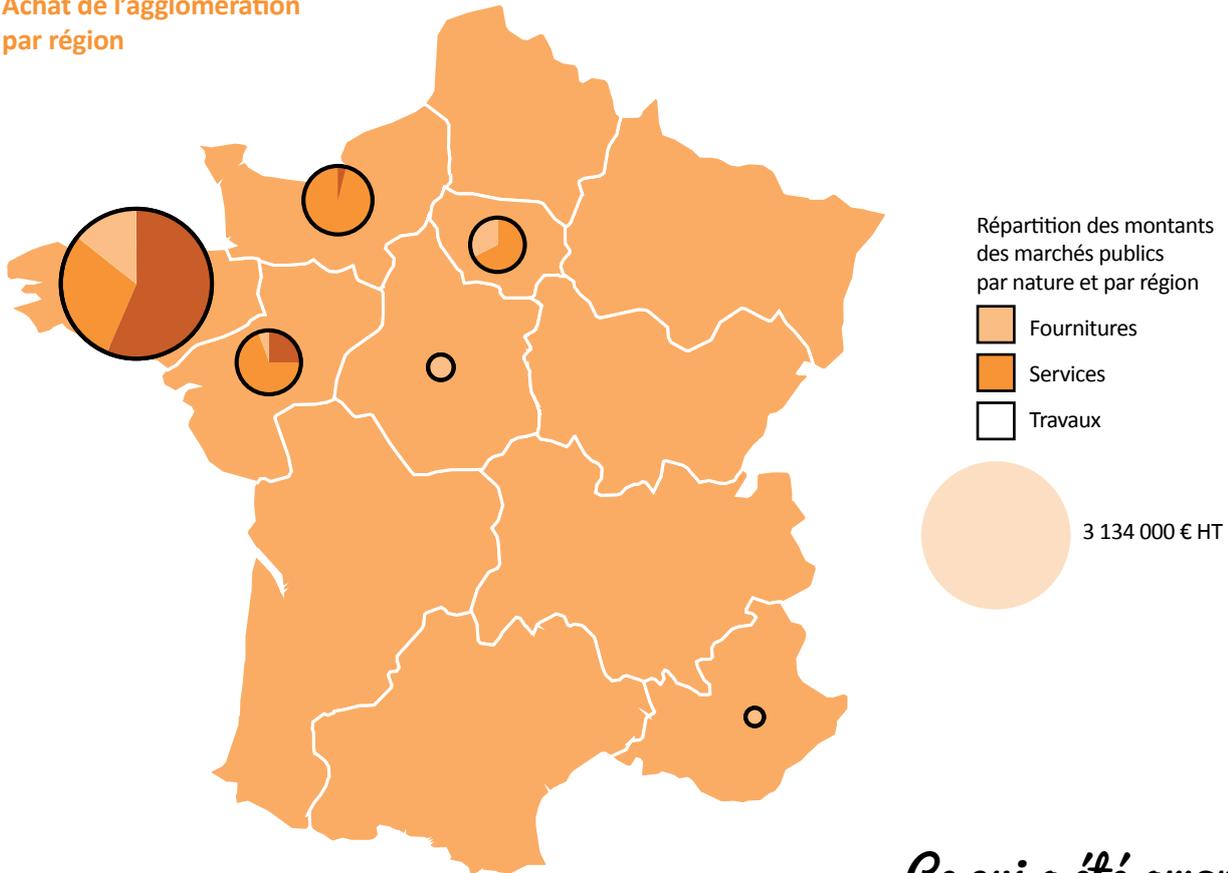
**CONSULTATIONS  
LANCÉES POUR  
110 MARCHÉS ATTRIBUÉS  
EN 2018 (AGGLO ET  
VILLE DE PAIMPOL)**

**301**

**MARCHÉS  
ACTIFS  
AU 31/12/2018**

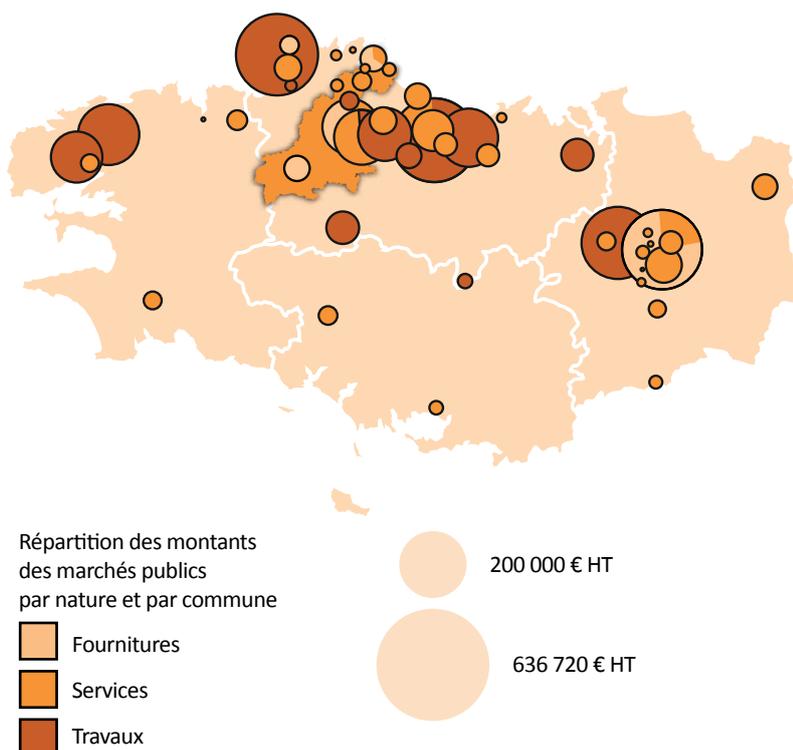
## Commande publique 2018

### Achat de l'agglomération par région



### Ce qui a été amorcé en 2019...

### Achat de l'agglomération par commune en région Bretagne



MISE EN PLACE D'UN RÉGLEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE AMBITIEUX, VISANT À SÉCURISER, À CLARIFIER LES PROCÉDURES, ET MULTIPLIER LES MISES EN CONCURRENCE

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LES MARCHÉS PUBLICS

CRÉATION D'UN POSTE D'ACHETEUR PUBLIC POUR OPTIMISER LES CONTRATS DE LA COLLECTIVITÉ

HARMONISATION DES PRATIQUES (RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES TYPE)

RECOURS À LA CENTRALE D'ACHATS UGAP POUR SÉCURISER CERTAINS ACHATS

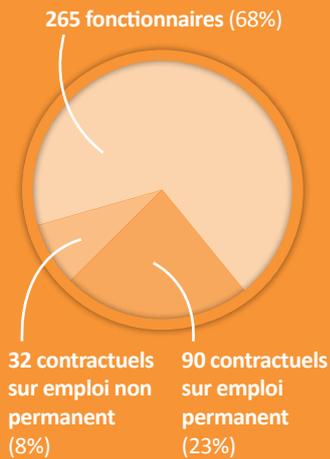
LANCEMENT DE MARCHÉS TRANSVERSAUX POUR RATIONALISER LES ACHATS ET OBTENIR DES GAINS FINANCIERS ET/OU QUALITATIFS...

# Personnel, emploi et compétences

## Bilan social de l'année 2017

### Effectifs

**387 agents**  
employés par la collectivité  
au 31 décembre 2017



**339,2 agents**  
en Équivalent Temps Plein  
Rémunéré (ETPR) sur l'année 2017

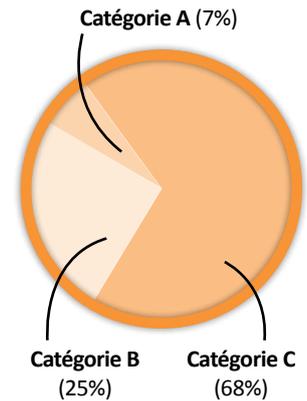
### Caractéristiques des agents sur emploi permanent

#### Répartition par filière et par statut

FILIÈRE	TITULAIRE	CONTRACTUEL	TOUS
Administrative	25%	10%	21%
Technique	45%	18%	38%
Culturelle	4%	13%	6%
Sportive	3%	8%	5%
Médico-sociale	16%	48%	24%
Police*	0%	-	0%
Animation	7%	3%	6%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* 1 agent

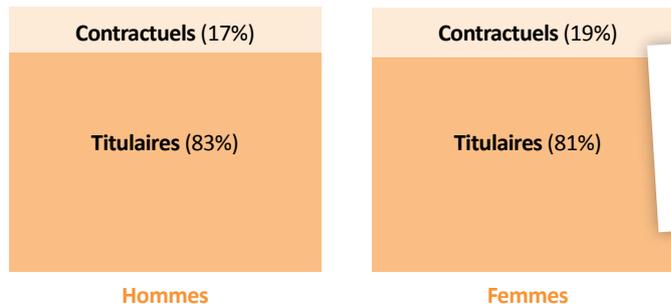
#### Répartition des agents par catégorie



### Égalité femmes/hommes

Les femmes représentent 55% des agents permanents  
(au niveau national EPCI entre 50 et 499 agents en 2014 : 61%).

#### La part d'agents titulaires et contractuels est équivalente chez les hommes et chez les femmes



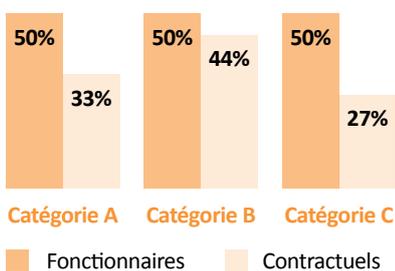
La moyenne d'âge des agents de la collectivité est de **46 ans**



### Formation

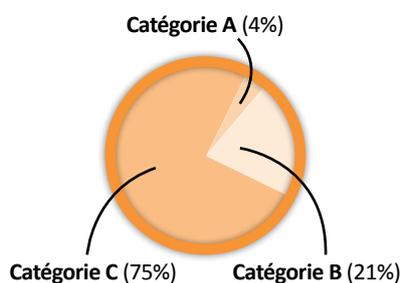
En 2017, **45,9% des agents** sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

#### Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2017



**1 168 jours de formation** suivis par les agents sur emploi permanent en 2017

#### Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



#### Nombre moyen de jours de formation par agent sur emploi permanent

**3 jours par agent**

RÉPARTITION DES JOURS DE FORMATION PAR ORGANISME	
CNFPT	46%
Autres organismes	49%
Interne à la collectivité	5%

## Les politiques d'égalité

### menées sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

#### Sur le volet CISP

(Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), les actions menées par l'agglomération sont les suivantes :

- Participation au financement du poste de la Maison de l'Arcoat pour l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale : 15 000 €. Les missions de ce poste sont d'accueillir, de recueillir, d'orienter, de protéger les femmes victimes de violences conjugales.
- Depuis 2 ans, accompagnement (volet communication) à l'organisation de la marche solidaire contre les violences faites aux femmes (novembre 2017 et 2018).
- Soutien au Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille : 3000 €. Des permanences (juristes, conseillères en Économie Sociale et Solidaire) sont assurées sur le territoire pour informer, orienter les femmes sur leurs droits.
- Soutien à l'association Le Gué (espace de médiation familiale) : 3000 €.
- Participation au financement du poste d'intervenant social en gendarmerie (58 000 € sur trois exercices).

#### Sur le volet enfance jeunesse

- Trois multi-accueil accueillant les jeunes enfants (0-3 ans) avec un examen particulier en lien avec les services de la PMI pour des demandes d'inscription relevant du soutien à la parentalité (ex : famille monoparentale).
- Un Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) proposant des espaces jeux pour la famille sur l'ensemble du territoire.
- Des activités jeunesse « réservées » au public féminin : activités motos réservées aux jeunes filles, ateliers danse à Bourbriac et à Guingamp, programmes spécifiques sur les périodes de vacances scolaires (ex : ateliers nesting).

#### Sur le volet développement économique

L'agglomération soutient différents partenaires dont le réseau « Entreprendre au féminin » et a soutenu des événements marquants au cours de l'année comme la Kreizh Breizh Elite féminin (subvention supérieure à celle de la course pour les hommes) ou encore la journée d'échange « Women can do it » consacrée au travail au féminin et à l'égalité femmes-hommes, qui s'est déroulée au Palacret.

Certaines actions, notamment sur le volet enfance-jeunesse, s'inscrivent plus largement dans une politique familiale qu'une politique spécifiquement orientée vers l'égalité femmes-hommes.

Enfin, Lise Bouillot, Vice-présidente en charge de la petite Enfance, a été désignée référente sur cette politique d'égalité femmes-hommes par le Président de l'agglomération en ce début d'année 2019 et un référent technique sera également prochainement désigné.



## Dialogue social

### 2017-2018

- Organisation de deux élections professionnelles
- Neuf séances du comité technique
- Mise en place d'un protocole d'accord pour l'exercice du droit syndical
- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

### Ce qui a été amorcé en 2019

- Trois comités techniques organisés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019
- Négociation du protocole d'accord avec passage aux 1607 h
- Mise en place d'un compte engagement
- Participation employeur à la protection sociale complémentaire (mutuelle santé en 2019 et garantie prévoyance en 2020)
- Expérimentation du télétravail
- Accompagnement de l'OIT pour l'organisation des élections professionnelles pour le Comité Social Économique (CSE) à prévoir certainement sur 2020

## Prévention et santé au travail

### 2017

- Installation du 1<sup>er</sup> CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et tenue de deux séances
- Création d'un poste de préventionniste/ conseiller en prévention

### 2018/2019

- Constitution d'une équipe d'assistants de prévention
- Démarrage de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (évaluation menée sur les services eau/assainissement ; prévention/collecte et valorisation des déchets ; patrimoine et voirie)
- Installation du nouveau CHSCT et tenue de deux séances
- Organisation de formation en interne avec le préventionniste (10 agents formés SST, 20 agents formés au recyclage SST, 160 agents formés à la manipulation des extincteurs, exercice d'évacuation incendie auprès des agents des quatre crèches et formation de 10 agents sur l'utilisation en sécurité du matériel de bucheronnage)



## Recrutement / formation

### Budget formation

- 2017 : 147 381 €
- 2018 : 159 289 €

## Gestion individuelle

### 2017

- 485 bulletins de paie (agents et indemnités des élus) en moyenne par mois
- 899 contrats à durée déterminée sur l'année (remplacements, accroissements temporaires d'activités et saisonniers)
- 62 dossiers présentés aux instances du Centre de Gestion (avancement de grade, disponibilité, mise à disposition, détachements, promotion interne)

### 2018

- 472 bulletins de paie (agents et indemnités des élus) en moyenne par mois
- 981 contrats à durée déterminée sur l'année (remplacements, accroissements temporaires d'activités et saisonniers)
- 74 dossiers présentés aux instances du Centre de Gestion (avancement de grade, disponibilité, mise à disposition, détachements, promotion interne, conseil de discipline)

### Ce qui a été amorcé en 2019

- Application du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR) au 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- Mise en œuvre du nouveau cycle d'heures au 1<sup>er</sup> juillet 2019 (1607 h au lieu de 1561 h)
- Au 30 juin 2019 : 39 dossiers présentés aux instances du Centre de Gestion (avancement de grade, disponibilité, mise à disposition, détachements, promotion interne, conseil de discipline)

### Recrutement

#### Quelques chiffres-clés

Mouvements de personnel sur 2017-2018 :

- En 2017, 14 recrutements sur postes permanents ont été effectués
- En 2018, 38 recrutements sur postes permanents ont été opérés. Parmi ces 38 recrutements, quatre font suite à une mobilité interne, 12 agents intégrés à l'agglomération en 2018 à l'issue d'un recrutement initié en 2017
- 16 agents permanents ont quitté la collectivité en 2018 dont quatre dans le cadre d'un départ à la retraite (10 départs dont trois pour retraite en 2017)
- En matière de soutien à l'emploi, l'agglomération, en 2018, a intégré deux apprentis (quatre en 2017), un emploi aidé (un en 2017) et huit stagiaires gratifiés (quatre en 2017) + pérennisation de deux agents en contrats aidés

### Formation

En 2017, 1168 jours de formations ont été dispensés :

- 489 jours avec le CNFPT pour des stages individuels ou en interne soit 42 % du nombre total de jours
- Trois formations différentes organisées en interne via divers organismes de formation, y compris le CNFPT
- 190 agents de l'agglomération ont bénéficié d'au moins une formation en 2017, soit 56 % des agents sur poste permanent

En 2018, 1037 jours de formations ont été dispensés

dont 56 jours en interne (formations SST et manipulation des extincteurs) :

- 387 jours avec le CNFPT pour des stages individuels ou en interne soit 37 % du nombre total de jours
- 11 formations différentes organisées en interne via divers organismes de formation, y compris le CNFPT
- 304 agents de l'agglomération ont bénéficié d'au moins une formation en 2018, soit près de 84 % des agents sur poste permanent

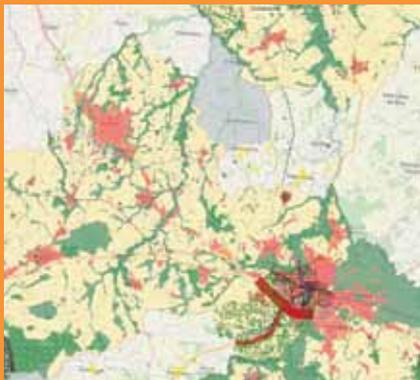
Les départs en formation sont favorisés en vue de permettre l'évolution des compétences des agents et leur adaptation aux changements qui peuvent affecter leur poste ou leur service.

L'agglomération favorise les démarches personnelles d'évolution professionnelle par l'intermédiaire de préparations à des concours ou examens professionnels.

30 agents ont été inscrits à une préparation concours de 2017 à 2018.

### Ce qui a été amorcé en 2019

- Adoption d'un règlement de formation
- Adoption d'un plan de formation
- Développement de la communication sur les outils de formation en ligne notamment
- Mise en conformité de l'achat de formation avec le code de la commande publique



## L'information géographique et l'accueil unique

L'agglomération a mis en place un portail d'information géographique permettant de consulter de nombreuses données telles que le cadastre, les documents d'urbanisme, les réseaux d'eau et d'assainissement. Il est devenu un réel outil de travail et d'aide à la décision pour l'agglomération mais aussi pour les communes.

2018 a été marquée, concernant les systèmes d'information, par l'interconnexion de l'ensemble des sites de l'agglomération. Ainsi tous les agents travaillent désormais sur un même réseau sécurisé. Cette action a permis également d'unifier le réseau téléphonique, et de créer ainsi un numéro unique, le 02 96 13 59 59.

# Communication et marketing

Sur la première partie de l'année 2018, le service communication était principalement orienté sur la demande des services pour la réalisation des documents enfance, petite enfance, piscines... L'agglomération a souhaité renforcer sa dynamique de communication avec la création d'une direction de la communication et de la promotion du territoire en octobre 2018 avec un service adjoint de trois personnes, basé au siège de Guingamp.

La stratégie a été définie en novembre, avec six objectifs :

- Construire la direction de la communication et de la promotion du territoire
- Accompagner la transformation de l'agglomération
- Construire le positionnement de l'agglomération
- Être connu et reconnu par l'utilisateur
- S'adapter aux évolutions [veille & benchmark]
- Adapter la stratégie marketing



## Ce qui a été amorcé en 2019 ...

### LE CHANGEMENT DE NOM DE L'AGGLOMÉRATION A ÉTÉ OPÉRÉ AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Avec la création d'une nouvelle identité visuelle : un nouveau logo et une charte graphique en janvier 2019 et ce même mois, le lancement du premier site internet de l'agglomération avec la mise à disposition de plus de 300 documents réalisés par le service pour favoriser la communication des services auprès des usagers.

### DOSSIER DE LABELLISATION « MARQUE BRETAGNE »

Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite renforcer son ancrage territorial et réaffirmer son attachement à la Bretagne et ses valeurs. L'agglomération a déjà signé la charte Ya d'ar Brezhoneg et est partie prenante des actions d'attractivité menées avec ses partenaires notamment le département. Par ailleurs, elle souhaite être en cohérence avec le positionnement de l'Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol qui est déjà partenaire de la marque Bretagne.

### LANCEMENT DU MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

RENFORCEMENT DE LA STRATÉGIE RÉSEAUX SOCIAUX AVEC FACEBOOK ET UN CONTENU PLUS RICHE ET ORGANISÉ EN LIEN AVEC LE SITE INTERNET AVEC PLUS DE 1 500 ABONNÉS

SIGNALÉTIQUE INSTITUTIONNELLE : PLUS DE 160 PANNEAUX SERONT INSTALLÉS

STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE POUR FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES AGENTS AVEC LA CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION INTERNE : LA LETTRE DU DGS, NOTES D'INFORMATIONS, DISPOSITIF D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS...

## Le mot du Directeur général des services

Après la phase essentielle de préparation à la création de l'agglomération Guingamp-Paimpol en 2016, l'année 2017 fut celle de la mise en route : les agents de l'agglomération apprenaient à travailler ensemble, à faire commun, ils découvraient les pratiques et politiques mises en place au sein des différentes intercommunalités. L'exercice n'était pas toujours aisé (avec de nouvelles compétences à développer telles que l'eau, les mobilités ou l'énergie), mais il a été relevé par tous les agents du service public.

Fort de cette montée en puissance de l'agglomération, 2018 a été une année de structuration de notre administration. A l'appui d'une proposition de feuille de route faite en juin aux membres du Bureau communautaire, j'ai proposé un nouvel organigramme des services pour améliorer le travail en équipe, et gagner en termes de lisibilité, entre collègues, mais aussi dans la relation avec les usagers, les communes et les partenaires.

Parallèlement, l'agglomération faisait le choix de ne pas « centraliser » ses services, mais au contraire d'assumer une présence de proximité sur tout le territoire. À l'organisation des services, j'ajoutais à l'automne 2018 une nouvelle organisation géographique adaptée, maintenant une présence de proximité tout en facilitant le travail en équipe. L'agglomération est ainsi présente sur plus de quarante sites différents, et des services localisés à Bourbriac, Callac, Plourivo, Pontrieux, par exemple, qui interviennent désormais pour l'ensemble du territoire.

Faire ensemble, et faire commun. C'est tout le sens du travail que nous continuons à mener. En 2019, avec l'encadrement et les agents de l'agglomération, nous souhaitons inscrire notre projet d'administration dans la même dynamique ambitieuse, qui a été celle de création de l'agglomération. Nous sommes en effet convaincus que les engagements pris dans le projet de territoire doivent aussi se traduire au travers de notre organisation, de nos pratiques, du fonctionnement même des services communautaires. C'est tout le sens du projet citoyen d'une administration citoyenne que j'ai souhaité impulser.

À cet égard, plusieurs orientations et actions sont prises, par exemple pour sensibiliser à la maîtrise de la demande en énergie, notamment informatique ou à l'introduction de critères exigeants pour nos bâtiments par exemple. Il en est de même pour les mobilités. Notre présence, assumée, sur tout le territoire, ne doit pas nous faire renoncer à améliorer nos pratiques de déplacements. Le recours à des carburants moins émetteurs pour notre flotte de véhicules, l'acquisition de véhicules moins polluants, l'expérimentation du télé-travail, la mise en place d'espaces de travail partagés, le déploiement de la visio-conférence ... sont autant d'initiatives que nous prenons en s'engageant à les développer.

Oser, être exemplaire, coopérer, simplifier : nous souhaitons imaginer une administration territoriale nouvelle, exigeante et innovante. C'est aussi un gage de réussite, et un enjeu démocratique.

Romain Rollant  
Directeur général des services

